

# Annuaire de l'addictologie à La Réunion







# Remerciements

Le Réseau Régional d'Addictologie est heureux de mettre à votre disposition la première édition de «**L'annuaire de l'offre de soins en addictologie à La Réunion**».

Cet outil a pour dessein de répondre aux questions et aux attentes des professionnels de 1er recours (sanitaire et social) qui réclament plus de lisibilité sur l'offre de soins à La Réunion.

Tous les professionnels dont la patientèle ou les usagers seraient en difficulté avec une ou plusieurs conduites addictives, pourront identifier facilement l'ensemble des acteurs et les spécificités de leur prise en charge sur le territoire.

**Qui fait quoi ? Où orienter ? Quelle prise en charge pour les addictions sans substance ? Qui accueille les jeunes ? Quel accompagnement spécifique pour les femmes ? Et la santé mentale ? Le sevrage tabagique en officine ?...**

Cet annuaire a nécessité un travail collaboratif important et a été réalisé grâce au soutien financier de l'**ARS OI**.

Nous adressons nos sincères remerciements à tous les professionnels et leurs équipes pour leur précieuse implication, matière première nécessaire à la réalisation de cet annuaire :

- Les chefs de service en addictologie et ELSA : Dr L. AMOR (CHGM), Dr J.F FERRE (CHU Sud), Dr W. LEDERER (GHER), Dr D. METE (CHU Nord)
- L'Institut Robert Debré (V. DUQUESNOY)
- Les directeurs de structures médico-sociales en addictologie : ANPAA974 (O. LECOCQ) et RESEAU OTE ! (J.F GUIGNARD)
- Les associations d'entraide : Alcooliques Anonymes, Alanon/ Alateen, ANCRE (B. MOUQUET), Les Maillons de l'espoir (J.C FANCHIN), RESA (M. BOUVERET), Vie Libre (C. ETHEVE)
- Le groupe Les Flamboyants (Dr G. D'ABBADIE)
- Le réseau de santé REPERE (S. BOUKERROU)
- Le centre de ressources régional des TCAF (Pr B. DORAY)
- Les « Point Info Santé » du Conseil Général (P. BERTIL)
- Les experts du Conseil Scientifique de SAOME (Dr J.F APPAVOUPOLLE, A. CROSSE, Dr P. HEMERY, M. RICQUEBOURG, E. SOUFFRIN)
- Le groupe de travail « Annuaire » (Dr S. HENNION, Dr A. ASTIER, Dr J. DUTERTRE, Dr J. VIDART, Dr J. LHERMITTE)
- L'URPS Pharmaciens (E. CADET, C. MARODON)
- L'équipe du Réseau Régional d'Addictologie (S. BARONNE, V. BOUYSSIER, V. BOISVILLIERS, Dr G. DONLON, D. FILO, S. MARIN, Dr C. PAYET, Dr S. SCERRA)
- La responsable de communication endurante de SAOME (S. M. GAUTHIER)
- Le graphiste patient (V. CHOW)
- L'imprimeur flexible (PRINT 2000)
- Le dessinateur inspiré (SOUTCH)



# Annuaire de l'addictologie

## Sommaire

Votre annuaire de l'offre de soins en addictologie à La Réunion *page 6*

Le Réseau Régional d'Addictologie de La Réunion *page 7*

Charte du Réseau Régional d'Addictologie *pages 8 et 9*

Glossaire des acronymes *pages 10 à 13*

### **ADDICTOLOGIE** *pages 14 à 40*

#### **Etablissements de soins** *pages 15 à 20*

CHGM (Centre Hospitalier Gabriel Martin) *page 16*

CHU Nord (Centre Hospitalier Universitaire Nord) *page 17*

CHU Sud (Centre Hospitalier Universitaire Sud) *page 18*

GHER (Groupe Hospitalier Est Réunion) *page 19*

Institut Robert Debré *page 20*

#### **Etablissements médico-sociaux** *pages 21 à 30*

A.N.P.A.A. 974 (Direction Régionale) *page 22*

CSAPA Nord généraliste (A.N.P.A.A. 974) *page 23*

CSAPA Sud généraliste (A.N.P.A.A. 974) *page 24*

CSAPA Est généraliste (A.N.P.A.A. 974) *page 25*

CSAPA Ouest spécialisé alcool tabac et addictions sans substance - Saint Paul (A.N.P.A.A. 974) *page 26*

CSAPA Ouest spécialisé alcool tabac et addictions sans substance - Antenne- Le Port (A.N.P.A.A. 974) *page 27*

Réseau Oté *page 28*

CSAPA Ouest spécialisé drogues illicites, médicaments détournés, MSO et addictions sans substance - Saint Paul (Kaz Oté) *page 29*

CAARUD (Kaz Oté) *page 30*

#### **Associations d'entraide** *pages 31 à 37*

Alcooliques Anonymes Ile de La Réunion *page 32*

Al-Anon / Alateen *page 33*

Ancre *page 34*

Les Maillons De l'Espoir *page 35*

Renaître Sans alcool (RESA) *page 36*

Vie Libre *page 37*

#### **Autres structures** *page 38*

Point Info Santé *page 39*

### **SANTÉ MENTALE** *pages 40 à 45*

Orientation des patients présentant une problématique psychiatrique *page 42 et 43*

Clinique Les Flamboyants Ouest *page 44*

Clinique les Flamboyants Sud *page 45*

# à La Réunion

## **ORIENTATION DES ADOLESCENTS** *pages 46 à 49*

Offre de soins ambulatoire spécifique aux adolescents *pages 48 et 49*

## **FEMMES GROSSESSE ET ALCOOL** *page 51 à 53*

Conséquences de l'exposition prénatale à l'alcool *page 51*  
Parcours de soins recommandés *pages 52 et 53*

## **ANNEXES** *pages 54 à 71*

Questionnaire ADOSPA *page 56*  
Questionnaire FACE *page 57*  
Test de Fagerstrom *page 58*  
Questionnaire CAST *page 59*  
MoCA (Montreal Cognitive Assessment) *pages 60 à 63*  
Addiction à une substance : critères DSM-5 *pages 64 et 65*

Tables d'équivalences *pages 66 et 67*  
Benzodiazepines et apparentés *page 66*  
Opiacés en analgésie *page 67*

## **SEVRAGE TABAGIQUE EN OFFICINE** *pages 68 à 71*

Arbre décisionnel de l'accompagnement vers le sevrage tabagique en officine *page 68*  
Le cycle de Prochaska : quelle attitude en fonction de la motivation du patient ? *page 69*  
Le sevrage tabagique en pratique *pages 70 et 71*

## **RECOMMANDATIONS CONSENSUS** *pages 72 et 73*

## **PLAN PERSONNALISÉ DE SANTÉ** *page 74*

**Les communiqués du RRA Pourquoi et comment s'inscrire ?** *page 75*

**Liens utiles** *pages 76 et 77*

**Structures d'accueil, d'accompagnement et de soins en addictologie  
2015-2016** *pages 78 et 79*



# Votre annuaire de l'offre de soins en addictologie à La Réunion

Les conduites addictives résultent de l'interaction de multiples facteurs somatiques, psychiques et environnementaux. Les interventions de prévention et de soins comprenant une démarche de réduction des risques sont optimisées par la coordination des différents acteurs de terrain et l'identification par ces derniers de l'ensemble de l'offre de soins en addictologie, santé mentale et aide sociale.

Dans ce but, cet annuaire a été développé pour permettre aux acteurs de soins du premier recours d'identifier précisément par zone géographique l'offre de soins ambulatoire et hospitalière en addictologie. Il est à noter que contrairement à la santé mentale, il n'y a pas de sectorisation du soin en addictologie.

Votre annuaire propose par ailleurs des fiches permettant une orientation rapide des patients présentant des problématiques psychologiques, psychiatriques et/ou sociales.

En annexes, vous trouverez différents outils afin d'optimiser l'accompagnement des patients souffrant de problématiques addictives (tests, liens utiles en addictologie).

Les QR codes en bas de page vous permettront en cas de besoin d'extraire vers vos smartphones les Vcards des structures. Votre annuaire est aussi disponible en ligne sur [www.annuaire.rra974.saome.fr](http://www.annuaire.rra974.saome.fr).

Le Réseau Régional d'Addictologie se tient à votre disposition pour vous permettre d'identifier l'accompagnement le plus adapté.



Votre annuaire est aussi  
disponible en ligne sur  
**[annuaire.rra974.saome.fr](http://annuaire.rra974.saome.fr)**



# Le Réseau Régional d'Addictologie de La Réunion

L'objectif opérationnel n°22 du Schéma Régional d'Organisation Médico Social (SROMS) entend favoriser l'accès à des soins coordonnés et de qualité en matière d'addiction au travers d'un réseau régional d'addictologie.

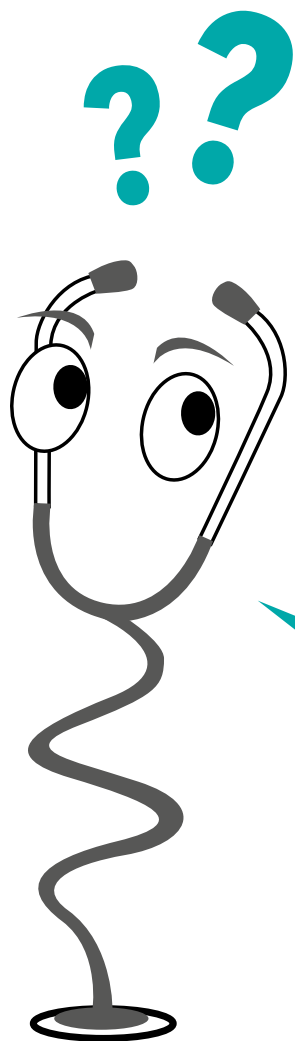
**En réponse au SROMS, votre Réseau Régional d'Addictologie à La Réunion vise à :**

- venir en soutien aux acteurs de soins de premier recours et créer des liens entre les différents acteurs,
- enrichir et promouvoir les pratiques professionnelles,
- optimiser les parcours de soins et l'accès à l'offre de santé des patients en difficulté avec une ou plusieurs pratiques addictives.

Porté par l'association SAOME (Santé Addictions Outre-Mer), le Réseau Régional d'Addictologie de La Réunion dépend d'un Conseil d'administration composé des représentants des différentes structures en addictologie et en santé mentale.

**Le Réseau Régional d'Addictologie est composé de :**

- 1 médecin coordinateur,
- 2 coordinateurs d'appui,
- des médecins chargés de mission.



**Vous avez des questions concernant :**

- l'addictologie (orientation, prescription, dispensation, adolescents...),
- le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale,
- la santé mentale (orientation),

**un numéro unique :**

**0692 956 957**

**du lundi au vendredi de 9h à 16h\***

**contact@saome.fr**

Le Réseau Régional vous répondra ou vous orientera vers le professionnel adéquat.

**Vous avez une interrogation concernant une orientation vers les domaines social, judiciaire ?**

Une plateforme sociale est à votre disposition au

**0262 22 10 04**

**du lundi au vendredi de 9h à 15h\***

Cette plateforme tient à jour un annuaire des différents acteurs et opérateurs de ces domaines à La Réunion.

# Charte du Réseau Régional d'Addictologie

## Objectifs du réseau

Porté par l'association SAOME (Santé Addictions Outre-Mer), le Réseau Régional d'Addictologie au regard des orientations nationales (Direction Générale de l'Offre de Soins) et régionales (Agence Régionale de Santé Océan Indien) a pour objectif de coordonner les acteurs de l'addictologie pour optimiser :

- le suivi des patients en difficulté avec une ou des pratiques addictives par les médecins traitants et autres professionnels de 1<sup>er</sup> recours,
- l'identification des situations complexes requérant une coordination approfondie du parcours de soins,
- la coordination des parcours de soins.

## Les principes du réseau

- Respect du libre choix de l'utilisateur et de sa dignité.
- Respect de l'autonomie du travail de chaque intervenant.
- Respect des compétences et complémentarités.
- Respect strict des règles du secret professionnel et de l'obligation de discrétion, des règles déontologiques, du consentement éclairé de l'utilisateur et de la Loi du 4 mars 2002.
- Complémentarité et continuité de l'accompagnement médical, psychologique et social.

## Les services et outils disponibles

- Outils d'optimisation des pratiques professionnelles et partenariales :
  - annuaire,
  - tests de diagnostic,
  - plateforme téléphonique d'accueil et d'orientation médico psycho sociale,
  - ressources bibliographiques,
  - protocoles validés,
  - échanges de bonnes pratiques ...
- Relais d'information sur la thématique des addictions et champs connexes :
  - lettres d'information,
  - communiqués médicaux ...

## Modalités d'entrée

L'adhésion du professionnel au réseau repose sur un acte volontaire. L'entière indépendance et la liberté de ses membres et bénéficiaires y sont respectées.

Le réseau est ouvert aux institutions et aux personnes des secteurs sanitaire, social et médico-social.

L'entrée dans le réseau est validée par l'acceptation des termes de la présente charte et la signature de l'adhésion au réseau.

L'adhésion permet d'accéder à toutes les prestations du réseau : conseil-orientation, information, rencontres professionnelles... et de bénéficier de la mise à disposition d'outils.

## Modalités de sortie

Tout professionnel membre peut quitter librement le réseau sur simple écrit adressé par courrier, fax, ou mail à [contact@saome.fr](mailto:contact@saome.fr)

La qualité de membre du réseau se perd par décès, démission, radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour non-respect des principes du réseau énoncés dans la présente charte.



# égional d'Addictologie

## Modalités de coordination, de pilotage du réseau

La gouvernance de l'association est assurée par le Conseil d'Administration qui approuve les orientations stratégiques.

La coordination du réseau est assurée par l'équipe salariée qui met en place les actions et réalise la gestion courante du projet.

Un Conseil Scientifique garantit la qualité et la fiabilité scientifiques des activités.

Les membres du réseau bénéficient et/ou contribuent à la dynamique attendue d'un dispositif de coordination en addictologie.

## Engagement des membres

Les membres du réseau s'engagent à :

- Promouvoir l'accompagnement des personnes souffrant de problématiques addictives et/ou leur entourage, dans une démarche globale et centrée sur la personne.
- Respecter le libre-choix des usagers.
- Partager et confronter ses expériences, accepter l'évolution de ses pratiques.
- Informer les patients concernés de l'existence du réseau.
- S'assurer du consentement éclairé du bénéficiaire en cas d'inclusion.
- Ne pas utiliser leur participation directe ou indirecte à l'activité du réseau à des fins de promotion ou de publicité.

Cette interdiction ne s'applique pas aux opérations conduites par le réseau et destinées à le faire connaître des professionnels ou des patients concernés, dans le respect des règles déontologiques relatives à la publicité et à la concurrence entre confrères.

## Modalités de partage de l'information

Les données relatives aux professionnels membres du réseau font l'objet d'un traitement informatisé déclaré à la CNIL.

Les données relatives au patient sont partagées entre les membres dans le respect des règles déontologiques propres à chacun des acteurs.

Les données enregistrées feront l'objet d'un traitement informatisé à des fins statistiques pour optimiser la coordination des parcours de soins à des fins purement statistiques. Toute disposition sera prise pour assurer la sécurité de ces informations.



# Glossaire des acronymes

<b>A.N.P.A.A.</b>	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie	L'A.N.P.A.A. est une association implantée sur le territoire national qui a pour but de promouvoir une politique globale allant de la prévention des conduites addictives à l'accompagnement des personnes qui en souffrent et de leur entourage, ainsi qu'à la réduction des risques.	
<b>ADOSPA</b>	ADOlescents et Substances Psycho Actives	Questionnaire permettant de repérer en quelques questions un usage nocif de substances psycho actives chez l'adolescent.	 
<b>CAARUD</b>	Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogues	Les CAARUD sont des établissements médico-sociaux destinés à accueillir des usagers de drogues avec un minimum de conditions : principe de l'accueil inconditionnel. Par le biais de boutiques, de programmes d'échange de seringues ou d'équipes de rue, les CAARUD assurent des missions de réduction des risques sanitaires et sociaux.	
<b>CAP</b>	Centre d'Accueil Psychiatrique	Les CAP sont des lieux d'accueil, de soins, d'orientation ou d'hospitalisation pour une durée brève des patients en état de crise. Ils assurent aussi une permanence téléphonique et des consultations psychiatriques en urgence.	
<b>CAPAS</b>	Centre d'Accueil pour Adolescents en Souffrance	Le CAPAS est un lieu d'accueil, d'écoute et de soins pour les adolescents âgés de 13 à 21 ans en souffrance psychique ou psychosociale et n'ayant pas de suivi psychothérapeutique. Les adolescents sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire. Le CAPAS permet aux jeunes d'accéder de manière précoce à des soins adaptés dans le but d'éviter la marginalisation et les conduites à risques.	
<b>CAST</b>	Cannabis Abuse Screening Test	Questionnaire permettant de dépister les usagers à risque de consommation problématique de cannabis.	
<b>CAUMP</b>	Centre d'Accueil des Urgences Médico-Psychologique	Une équipe pluridisciplinaire accueille, évalue et oriente les personnes présentant une souffrance psychologique ou psychiatrique.	
<b>CJC</b>	Consultations Jeunes Consommateurs	Consultations d'évaluation, d'orientation et d'accompagnement des jeunes consommateurs de produits psychoactifs et de leur entourage. Le principe est de faire le point, éventuellement de proposer une aide, avant que la consommation ne devienne problématique. Les CJC sont rattachés à un centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et permettent l'orientation des usagers vers ces structures si besoin.	
<b>CMP</b>	Centre Médico Psychologique	Un centre médico-psychologique ou CMP est un centre spécialisé dans le traitement des pathologies mentales, autour d'une équipe pluridisciplinaire, composée de psychiatres, psychologues, infirmier(e)s, ergothérapeutes, psychomotriciens, d'assistant(e)s de service social et éducateurs spécialisés.	

## CMPEA

Centre Médico Psychologique pour Enfants et Adolescents

Le CMPEA est le principal lieu des consultations publiques pour enfants et adolescents.

Les équipes des CMPEA sont constituées de pédopsychiatres, de psychologues, d'orthophonistes, de psychomotriciennes, d'assistant(e)s de service social, d'Infirmier(e)s.



## CMPP

Centre Médico Psycho Pédagogique

En France, les centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) sont des établissements médico-sociaux, gérés le plus souvent par des associations loi de 1901.

Sous tutelle du Ministère des Affaires sociales et conventionné par la Sécurité sociale, le CMPP a pour rôle le diagnostic et le traitement ambulatoire ou à domicile des enfants de 3 à 18 ans (ou 20 ans selon les cas) dont l'inadaptation est liée à des troubles neuropsychologiques ou à des troubles du comportement. La réadaptation de l'enfant s'effectue dans son milieu familial, scolaire et social.

Les CMPP peuvent également être consultés pour un simple avis pour un enfant ou un adolescent en situation ponctuellement préoccupante.



## CPDPN

Centre Pluridisciplinaire de Diagnostic Pré Natal

Structures légales, les CPDPN ont été constitués par la loi de bioéthique de 1994. Ils représentent un pôle de compétences cliniques, biologiques, et d'imagerie dans le cadre du diagnostic anténatal.

Les CPDPN servent à favoriser l'accès de toutes les femmes enceintes au diagnostic prénatal. Lorsqu'une anomalie est observée, le CPDPN sollicite pour donner avis et conseil pluridisciplinaires en matière de diagnostic, de thérapeutique et de pronostic.



## CSAPA

Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

Les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) désignent depuis 2007 tous les établissements médico-sociaux spécialisés dans la prise en charge des problèmes d'addiction. Les CSAPA regroupent les structures auparavant dénommées CSST (Centres Spécialisés de Soins aux Toxicomanes) et CCAA (Centres de Cure Ambulatoire en Alcoologie).

Le CSAPA assure les actions de prévention et de soins aux personnes souffrant d'addiction et accompagne leur entourage.



## ELSA

Équipe de Liaison en Addictologie

Équipe composée en principe de 3 à 4 personnes comprenant un médecin et, selon les cas, un(e) infirmier(e), un(e) psychologue, un(e) travailleur(se)

social(e). Elle est chargée d'intervenir au sein d'un hôpital pour favoriser la prise en charge des conduites addictives.



## EPSMR

Etablissement Public de Santé Mentale de La Réunion

L'EPSMR prend en charge la zone Ouest, Nord et Est de l'île de La Réunion - Il comprend entr'autre :

- 3 secteurs de psychiatrie adulte,
- 3 secteurs de psychiatrie infanto juvénile,
- 1 centre de Ressources pour Auteurs de Violences Sexuelles (CRAVS).

Il est situé sur le territoire de la commune de Saint-Paul.



Domaine de la santé mentale



Domaine de l'addictologie



Domaine de l'addictologie de l'adolescent

# Glossaire des acronymes

<b>FACE</b>	Formule pour Approcher la Consommation d'alcool par Entretien	Test permettant d'évaluer si la consommation d'alcool du patient entraîne un risque faible ou élevé de dépendance ou une dépendance probable.	
<b>HAD</b>	Hospitalisation A Domicile	L'hospitalisation à domicile (HAD) est une forme d'hospitalisation à temps complet au cours de laquelle les soins sont effectués au domicile de la personne. Elle assure des soins non réalisables en ville car trop complexes, trop intenses ou trop techniques, pour des personnes qui ont besoin de continuité des soins et d'une équipe de coordination pluridisciplinaire (infirmières, rééducateurs, assistante sociale, psychologue, diététicienne...) et médicalisée (il y a toujours un médecin coordonnateur en HAD).	 
<b>HDJ</b>	Hôpital De Jour	Un hôpital de jour est un établissement, ou une partie d'un établissement hospitalier qui accueille ses patients durant une matinée, un après-midi voire une journée complète. Dans le cadre de maladies chroniques le plus souvent, sont réalisés en HDJ des soins ou examens qui nécessitent la proximité d'un plateau technique, sans pour autant recourir à une hospitalisation de plusieurs jours.	 
<b>KAZ'ADOS</b>	(voir MDA -Maison des adolescents)	Lieu ressource pour les jeunes qui peuvent rencontrer des difficultés d'ordre psychique, comportemental, psychosocial, qu'ils ne peuvent gérer seuls ou avec leur famille.	
<b>MADOS</b>	Maison des adolescents en souffrance	Filière de soins spécifique de psychiatrie adolescente de l'EPSMR (Etablissement public de santé mentale de La Réunion). Elle vient compléter la prise en charge des jeunes adultes par la Maison des adolescents (MDA), en collaboration avec le centre hospitalier Gabriel Martin. La MADOS permet de répondre aux attentes spécifiques des adolescents en termes de délai et de spécificités de prise en charge.	
<b>MDA</b>	Maison des adolescents	Les maisons des adolescents sont des structures ouvertes où les adolescents peuvent se rendre librement et gratuitement. Elles réunissent les dispositifs sanitaires, sociaux, éducatifs et juridiques dont les jeunes peuvent avoir besoin pour faire face aux difficultés qu'ils rencontrent. D'une manière générale, les missions des maisons des adolescents s'articulent autour de l'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation, l'évaluation des situations, la prise en charge médicale et psychologique, l'accompagnement éducatif, social et juridique.	
<b>MoCA</b>	Montreal Cognitive Assessment	Le Montreal cognitive assessment (MoCA) est un questionnaire qui a été conçu pour le dépistage des dysfonctions cognitives légères. Il évalue l'attention, la concentration, les fonctions exécutives, la mémoire, le langage, les capacités visuoconstructives, les capacités d'abstraction, le calcul et l'orientation. Un test perturbé doit être complété par une évaluation neuropsychologique.	
<b>PPS</b>	Plan Personnalisé de Santé	Le PPS est un plan d'action qui formalise le travail entre tous les acteurs de santé de proximité autour d'une personne en souffrance avec son accord. L'objectif de ce document est d'optimiser l'accompagnement de ces personnes par les professionnels. Ceci passe par une analyse concertée des problèmes identifiés en prenant en compte les attentes des personnes.	

## RDR

Réduction des risques

La réduction des risques (RDR) désigne l'ensemble des stratégies visant à limiter les risques et les dommages sanitaires ou sociaux liés à un domaine spécifique.



## RPIB

Repérage Précoce et Intervention Brève

Méthode qui permet aux professionnels sanitaires et sociaux non spécialisés en addictologie d'intervenir et d'aider les usagers ayant une consommation de substances psychoactives à risque de dépendance à la réduire sans avoir recours à un accompagnement addictologique spécialisé.

## SAF

Syndrome d'Alcoolisation Fœtale

Le syndrome d'alcoolisation fœtale est la forme la plus sévère des troubles qui peuvent survenir chez un enfant dont la mère a consommé de l'alcool durant la grossesse. Il comporte une dysmorphie faciale parfois difficile à mettre en évidence, un retard de croissance et des troubles du développement neurologique.

*(source : Le Webzine de la HAS N° 55 - Janvier 2014)*



## TCAF

Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale

Les troubles causés par l'alcoolisation fœtale (TCAF) regroupent les manifestations qui peuvent survenir chez un individu dont la mère a consommé de l'alcool durant la grossesse. L'atteinte cérébrale en fait toute la gravité.

*(source HAS : [http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_1636956/fr/troubles-causes-par-l-alcoolisation-foetale-reperage](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1636956/fr/troubles-causes-par-l-alcoolisation-foetale-reperage))*

Ces troubles forment un continuum allant de la forme la plus caractéristique et la plus sévère, le syndrome d'alcoolisation foetale (SAF), à des formes incomplètes se traduisant par des difficultés dans les apprentissages et/ou un trouble des facultés d'adaptation sociale.



## TCC

Thérapies Comportementales et Cognitives

Les thérapies comportementales et cognitives sont des prises en charge de la souffrance psychique reposant sur une méthodologie directement issue de la méthode expérimentale appliquée au cas particulier d'une personne. Maintenant largement connues tant du grand public que des professions de la santé, elles sont préconisées dans le traitement de troubles psychologiques variés. Plus que les techniques qu'elles emploient, elles ont l'avantage de proposer une modélisation du fonctionnement humain basée sur les théories de l'apprentissage. Ainsi, le postulat de base des TCC considère un comportement inadapté (par exemple une phobie, une addiction) comme la résultante d'apprentissages liés à des expériences antérieures survenues dans des situations similaires, puis maintenus par les contingences de l'environnement.

La thérapie visera donc, par un nouvel apprentissage, à remplacer le comportement inadapté par un comportement plus adapté correspondant à ce que souhaite le patient. Le thérapeute définit avec le patient les buts à atteindre et favorise ce nouvel apprentissage en construisant une stratégie thérapeutique adaptée.

*Source: Site AFTCC (Association Française de TCC)*



Domaine de la santé mentale



Domaine de l'addictologie



Domaine de l'addictologie de l'adolescent



# ADDICTO

## ADDICTOLOGIE

- P - 15 > Etablissements de soins
- P - 21 > Etablissements médico-sociaux
- P - 31 > Associations d'entraide
- P - 38 > Autres structures



# OLOGIE

**ÉTABLISSEMENTS  
DE SOINS**

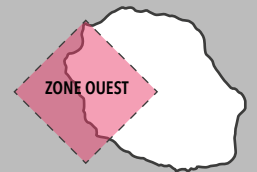


**CHGM** (*Centre Hospitalier Gabriel Martin*)  
**Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie : ELSA**  
**Pôle Médecine**

42, rue chaussée royale  
 97460 SAINT PAUL

UF liaison : 8601  
 UF consultations externes : 8625

**Tel : 0262 45 31 68**  
 lundi au vendredi de 9h00 à 17h00  
**Fax : 0262 45 31 75**  
 www.ch-gmartin.fr



**Missions et objectifs :**

L'équipe de liaison et de soins en addictologie intervient au CHGM dans tous les services -notamment dans les structures de médecine d'urgence, à la demande des soignants, du patient et/ou de l'entourage. Egalement de manière ponctuelle dans les services de psychiatrie de l'EPSMR.

**L'ELSA intervient pour :**

- aider au repérage précoce des problèmes addictifs (alcool, tabac, substances illicites, médicaments),
- contribuer à l'évaluation de l'addiction, à l'élaboration du projet de soins et à la mise en place d'une prise en charge médico-psychosociale au cours de l'hospitalisation,
- aider les équipes soignantes lors de la réalisation des sevrages, de la mise en place des traitements de substitution pour les opiacés ou des substituts nicotiniques,
- introduire une « culture addictologique » dans l'établissement,
- introduire ou renforcer le savoir faire des soignants dans la prise en charge des patients ayant un problème addictif,
- préparer la sortie de l'hospitalisation et orienter la personne vers le dispositif hospitalier spécialisé (EPSMR, IRD, CHR...), médico-social, etc. avec l'aide de réseau de santé existant,
- travailler en lien avec les équipes d'addictologie du territoire de santé dans le cadre de la coordination des soins et l'articulation avec les autres acteurs sanitaires et sociaux concernés par le partage des informations avec l'accord du patient.

**Public accueilli** Tout public : adultes, adolescents, entourage  
 Consultations externes ouvertes aux adolescents  
 Séjour hospitalier à partir de 17 ans

**Type d'addiction** Toute addiction

**Services proposés**

**Liaison**

- Entretien d'évaluation et accompagnement en intra hospitalier.

**Consultations externes**

- avec ou sans rendez vous en individuel et en binôme :
  - entretien psychologique,
  - entretien infirmier,
  - consultations médicales.

• **Les ateliers :**

- ateliers motivationnels externes et intra hospitaliers,
- groupe tabacologique,
- atelier de maintien du changement (session de 5 ateliers).
- atelier de pleine conscience
- **Autres**
  - mise à disposition des locaux à l'association néphaliste les AL-ANON. Intervention au sein de la structure tous les mardis soirs à 19 h,
  - mise en lien et orientation vers les différents partenaires du réseau.

**Chef de service** Dr Leila AMOR

**Composition de l'équipe**

- 1 médecin
- 1 secrétaire
- 1 infirmier(e)
- 1 psychologue

**Contacts**

elsa@ch-gmartin.fr  
 Dr Leila AMOR : amor.l@ch-gmartin.fr

**Spécificités**

TCC (Thérapies Cognitives et Comportementales), victimologie, communication hypnotique, relaxation.



# CHU Nord (Centre Hospitalier Universitaire Nord)

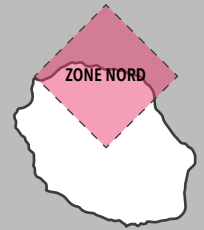
## Service addictologie et de médecine générale

Allée des Topazes  
CS 11021  
97400 SAINT-DENIS

Secrétariat : 0262 90 56 01 de 8h00 à 16h00 du lundi au vendredi  
Bureau Infirmier : 0262 90 56 04 Fax : 0262 90 56 02  
www.chu-reunion.fr



ÉTABLISSEMENTS  
DE SOINS



**Missions et objectifs** : Prise en charge hospitalière et ambulatoire des addictions avec ou sans substance

**Public accueilli** Tout public : adultes et/ou familles  
Consultations externes ouvertes aux adolescents  
Séjour hospitalier à partir de 17 ans

**Type d'addiction** Toute addiction

**Services proposés**

- Sevrage médicalisé
- Aide au maintien de l'abstinence ou à la réduction des risques
- Activités thérapeutiques de groupe : psychothérapies, éducation sanitaire et diététique, travail corporel, relaxation
- Possibilité d'entretiens psychologiques individuels, de suivi social
- Rencontres avec associations d'entraide (Alcooliques Anonymes, Les Maillons de l'Espoir...) et structures de relais (CSAPA Nord - A.N.P.A.A. 974)

### Hospitalisation classique

**Durée de séjour** : 2 semaines

**Hôpital de jour**

**Consultations externes**

ELSA (Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie)

**Chef de service** Dr David METE

**Composition de l'équipe**

- 3 médecins temps pleins
- 1 médecin ½ temps
- 2 médecins vacataires spécialistes (psychiatre, gastro entérologue)
- 1 interne
- 9 infirmier(e)s
- 8 aides-soignant(e)s
- 1 cadre infirmier
- 1 assistant(e) de service social
- 2 secrétaires
- 1 psychologue clinicienne

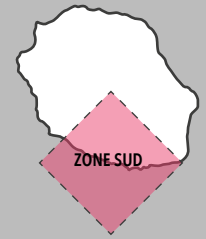
**Contacts** ELSA CHU Félix Guyon : elsa.fguyon@chu-reunion.fr  
Dr David METE : david.mete@chu-reunion.fr

**Capacité d'accueil** 18 lits

**CHU Sud** (*Centre Hospitalier Universitaire Sud*)  
Service addictologie

Hôpital de Saint-Louis  
Avenue principale  
97450 SAINT-LOUIS

Secrétariat de 9h à 16h lundi et mardi,  
de 8h30 à 15h30 mercredi, de 8h30 à 16h jeudi et vendredi  
**Tel : 0262 35 97 15 - [www.chu-reunion.fr](http://www.chu-reunion.fr)**  
**Fax : 02 62 91 20 59**



**Missions et objectifs :** Prise en charge hospitalière et ambulatoire des addictions avec ou sans substance

**Public accueilli** Tout public adulte

**Type addiction** Toute addiction

**Services proposés**

- Sevrage médicalisé,
- Aide au maintien de l'abstinence ou à la réduction des risques
- Activités thérapeutiques de groupe (psychothérapies, travail corporel, relaxation, art-thérapie) et individuelles (relaxation musicale)
- Possibilité d'entretiens psychologiques individuels, de suivi social

**Hospitalisation**

**Durée de séjour :** 1 à 3 semaines

**Consultations externes**

ELSA (Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie)

**Chef de service** Dr Jean-François FERRE

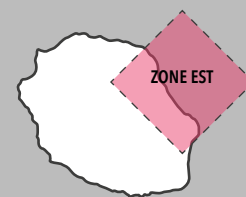
**Composition de l'équipe**

- 3 médecins
- 8 infirmier(e)s
- 1 cadre infirmier(e)
- 1 assistant(e) de service social
- 6 infirmier(es) aides-soignant(e)s
- 2 secrétaires
- 1 psychologue
- 1 psychomotricien(ne)

**Contacts**

Dr Jean-François FERRE : [jean-francois.ferre@chu-reunion.fr](mailto:jean-francois.ferre@chu-reunion.fr)  
[addicto.ghsr@chu-reunion.fr](mailto:addicto.ghsr@chu-reunion.fr)

**Capacité d'accueil** 15 lits

**GHER** (*Groupe Hospitalier Est Réunion*)  
Service addictologie «Fleur de canne»Pôle Sanitaire Est  
ZAC Madeleine  
30 RN 3 BP 186  
97470 SAINT BENOITGHER – Site de SAINT ANDRE  
673, chemin Lagourgue  
97440 SAINT ANDRE**Secrétariat d'addictologie :**  
**0262 98 81 20**  
de 9h à 16h du lundi au vendredi  
**Fax : 0262 98 81 21**  
www.gher-reunion.fr**Missions et objectifs :** Prise en charge hospitalière et ambulatoire des addictions avec ou sans substance**Public accueilli** Tout public adulte en hospitalisation  
Jeunes usagers en consultation**Type d'addiction** Toute addiction**Services proposés**

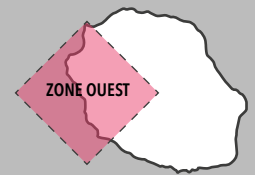
- Sevrage médicalisé (dans le service de médecine interne)
- Aide au maintien de l'abstinence ou à la réduction des risques
- Activités thérapeutiques de groupe : psychothérapies axées sur une démarche cognitive comportementale, relaxation, groupe de soutien à la famille, diététique
- Possibilité d'entretiens psychologiques individuels, de suivi social

**Hospitalisation classique** (ou de semaine du lundi au vendredi)  
**Cure de 6 semaines**  
**Hôpital de jour**  
**Consultations externes**  
**ELSA** (Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie)

**Chef de service** Dr William LEDERER**Composition de l'équipe**

- 2 praticiens hospitaliers addictologues
- 7 infirmier(e)s
- 4 aides-soignant(e)s
- 1 assistant(e) de service social
- 1 psychologue
- 1 secrétaire

**Contacts** f.plante@gher.fr ou addicto.soignants@gher.fr  
Dr William LEDERER : w.lederer@gher.fr**Spécificités** Orientation TCC (Thérapies Cognitives et Comportementales)**Capacité d'accueil** 5 lits à disposition en médecine interne (sevrage médicalisé)  
15 lits en hôpital de semaine



**Missions et objectifs** : Prise en charge hospitalière des addictions avec et sans substance

**Public accueilli** : Tout public majeur

**Type d'addiction** : Toute addiction

**Services proposés**

- Sevrage médicalisé
- Aide au maintien de l'abstinence ou à la réduction des risques
- Activités thérapeutiques de groupe : psychothérapies, activités corporelles, relaxation
- Possibilité d'entretiens psychologiques individuels, de suivi social

**Hospitalisation classique**

**Durée de séjour** : une semaine à plusieurs mois

**Directrice** : Mme Valérie DUQUENNOY

**Composition de l'équipe**

- 2 médecins
- 1 psychologue de la santé
- 1 psychologue clinicien(ne)
- 1 assistant(e) de service social
- 1 éducat(rice)eur sporti(ve)f
- 1 kinésithérapeute
- 1 diététicien(ne)
- 10 infirmier(e)s
- 6 aide-soignant(e)s

**Contact** : [ird.cliniquemedicale@orange.fr](mailto:ird.cliniquemedicale@orange.fr)

**Capacité d'accueil** : 60 lits :

- 20 lits de sevrage médicalisé
- 40 lits de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)

# ADDICTOLOGIE

## ETABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX



# A.N.P.A.A. 974

## Direction Régionale

Immeuble Cours Savannah, Local A 03  
14, rue Jules Thirel  
97460 SAINT PAUL



Tel : 0262 30 22 93 Fax : 0262 30 47 50  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00  
anpaa974@anpaa.asso.fr  
www.anpaa.fr



L'A.N.P.A.A. (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie) est une association de loi 1901 créée en 1872. Elle est implantée sur le territoire national avec ses 89 comités départementaux coordonnés par 19 comités régionaux.

**L'A.N.P.A.A. a pour but de promouvoir une politique globale de prévention des risques comme des conséquences de l'alcoolisation, de la toxicomanie et des pratiques addictives. Et notamment :**

- par l'appel à l'opinion et par une action constante auprès des pouvoirs publics et des autres décideurs,
- par l'éducation à la santé de chacun,
- par la formation de relais dans tous les milieux,
- par une aide des soins et un accompagnement médico-psycho-social,
- par le continuum entre ses activités de prévention, de réduction des risques, de CJC et de CSAPA.

L'A.N.P.A.A. veille également à l'amélioration et à l'application de la législation en la matière et exerce ses droits reconnus de partie civile.

**Direction de l'A.N.P.A.A 974 :** Mme Odile LECOCQ

**Equipe de la direction régionale :**

- 1 directrice
- 2 attaché(e)s de direction
- 2 secrétaires

**Equipe de prévention/formation :**

- 1 attaché(e) de direction chargé(e) de la prévention/formation
- 4 animateurs de prévention

**L'A.N.P.A.A 974 est gestionnaire d'établissements médico-psycho-sociaux :**

- les CSAPA (Nord/ Ouest Le Port/ Ouest Saint Paul/ Est/ Sud) assurent la prise en charge des addictions pour tous types de produits : alcool, tabac, drogues illicites (héroïne, cocaïne, ecstasy...), médicaments psychotropes détournés de leur usage et addictions sans substance (jeux, cyber addiction, sexe...),
- CJC (Consultations Jeunes Consommateurs).

**L'A.N.P.A.A 974 mène également des activités de prévention/formation :**

- création d'outils,
- modules de formation,
- démarchage en entreprises pour personnalisation de formations,
- montage de projet de formation (RPIB, addictions avec ou sans substance...),
- prévention en milieu carcéral, scolaire...

**L'A.N.P.A.A. 974 est partenaire** du CHU, de l'EPSMR, des établissements pénitentiaires (interventions en milieu carcéral), de l'éducation nationale (interventions en milieu scolaire)...



**Missions et objectifs :** Le CSAPA accueille, écoute, évalue, oriente et accompagne de façon anonyme et gratuite toute personne souffrant d'addiction.

**Public accueilli** Tout public et/ou son entourage

**Type d'addiction** Toute addiction

**Services proposés**

- Prise en charge médico-psycho-sociale (sevrage ambulatoire, traitement de substitution aux opiacés...)
- Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)
- Groupes d'activités thérapeutiques
- Obligations de soins, injonctions thérapeutiques
- Equipe mobile de consultations avancées en structures sociales
- Référent carcéral (Domenjod)
- Accueil spécifique femmes

**Directrice** Mme Odile LECOCQ

**Composition de l'équipe**

- 1 attaché(e) de direction
- 1 médecin coordinateur + 1 médecin mis à disposition par le CHU Nord
- 1 psychologue
- 2 infirmier(e)s
- 2 éducat(rices)eurs spécialisé(e)s
- 1 secrétaire
- 1 équipe mobile de consultations avancées en structures sociales (1 éducat(rice)eur, 1 infirmier(e))

**Contact** [csapa.saintdenis@anpaa.asso.fr](mailto:csapa.saintdenis@anpaa.asso.fr)  
[anpaa974@anpaa.asso.fr](mailto:anpaa974@anpaa.asso.fr)  
Facebook : ANPAA 974

Antenne Sud  
2, rue de la crèche  
97480 SAINT JOSEPH  
Tel : 0262 56 00 02  
(uniquement le jeudi matin)



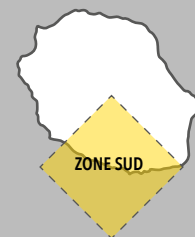
## CSAPA Sud

(Généraliste)

Porté par A.N.P.A.A. 974

71, rue Luc LORION  
97410 SAINT PIERRE  
Tel : 0262 35 23 74  
Fax : 0262 25 26 68

Du lundi au vendredi de 9h00 à  
16h00 en journée continue  
[www.anpaa.asso.fr](http://www.anpaa.asso.fr)



**Missions et objectifs :** Le CSAPA accueille, écoute, évalue, oriente et accompagne de façon anonyme et gratuite toute personne souffrant d'addiction.

**Public accueilli** Tout public et/ou son entourage

**Type d'addiction** Toute addiction

**Services proposés**

- Prise en charge médico-psycho-sociale (sevrage ambulatoire, ...)
- Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)
- Groupes d'activités thérapeutiques
- Obligations de soins, injonctions thérapeutiques
- Accueil spécifique femmes avec équipe mobile et vacation sage femme
- Equipe mobile de consultations avancées en structures sociales
- Référent carcéral (prison de Saint Pierre)

**Directrice** Mme Odile LECOCQ

**Composition de l'équipe**

- 1 attaché de direction,
- 6 médecins (dont 1 médecin à mi temps mis à disposition par le CHU Sud)
- 2 infirmier(e)s
- 3 éducat(rices)eurs spécialisé(e)s
- 1 psychologue
- 1 secrétaire
- 1 sage femme
- 1 équipe mobile de consultations avancées en structures sociales (1 éducat(rice)eur, 1 infirmier(e))
- 1 équipe mobile à la rencontre des femmes (1 animat(rice)eur, 1 éducat(rice)eur)

**Contact** [csapa.saintpierre@anpaa.asso.fr](mailto:csapa.saintpierre@anpaa.asso.fr)  
[anpaa974@anpaa.asso.fr](mailto:anpaa974@anpaa.asso.fr)  
Facebook : ANPAA 974





**Missions et objectifs :** Le CSAPA accueille, écoute, évalue, oriente et accompagne de façon anonyme et gratuite toute personne souffrant d'addiction.

**Public accueilli** Tout public et/ou son entourage

**Type d'addiction** Toute addiction

**Services proposés**

- Prise en charge médico-psycho-sociale (sevrage ambulatoire, traitement de substitution aux opiacés...)
- Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)
- Groupes d'activités thérapeutiques
- Obligations de soins, injonctions thérapeutiques
- Accueil spécifique femmes

**Directrice** Mme Odile LECOCQ

**Composition de l'équipe**

- 1 attaché de direction
- 2 médecins (dont un mis à disposition par le CHU Nord)
- 1 psychologue
- 2 infirmier(e)s
- 1 éducat(ric)eur spécialisé(e)
- 1 assistant(e) de service social
- 1 secrétaire

**Contact** csapa.saintandre@anpaa.asso.fr  
anpaa974@anpaa.asso.fr  
Facebook : ANPAA 974



**Missions et objectifs :** Le CSAPA accueille, écoute, évalue, oriente et accompagne de façon anonyme et gratuite toute personne souffrant d'addiction et notamment à l'alcool, au tabac ou sans substance.

**Public accueilli** Tout public et/ou son entourage

**Type d'addiction** Alcool, tabac et addictions sans substance

**Services proposés**

- Prise en charge médico-psycho-sociale (sevrage ambulatoire, ...)
- Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)
- Groupes d'activités thérapeutiques
- Obligations de soins, injonctions thérapeutiques
- Accueil spécifique femmes

**Directrice** Mme Odile LECOCQ

**Composition de l'équipe**

- 3 médecins dont 1 mis à disposition par le CHU Nord
- 1 psychologue
- 1 infirmier(e)
- 2 visiteurs sociaux
- 1 secrétaire

**Contact** [csapa.saintpaul@anpaa.asso.fr](mailto:csapa.saintpaul@anpaa.asso.fr)  
[anpaa974@anpaa.asso.fr](mailto:anpaa974@anpaa.asso.fr)  
Facebook : ANPAA 974

6, Rue de Bruxelles  
97420 LE PORT

Tel : 02 62 45 99 60 Fax : 0262 45 99 61  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 en journée continue  
[www.anpaa.asso.fr](http://www.anpaa.asso.fr)



**Missions et objectifs :** Le CSAPA accueille, écoute, évalue, oriente et accompagne de façon anonyme et gratuite toute personne souffrant d'addiction et notamment à l'alcool, au tabac ou sans substance.

**Public accueilli** Tout public et/ou son entourage

**Type d'addiction** Alcool, tabac et addictions sans substance

**Services proposés**

- Prise en charge médico-psycho-sociale (sevrage ambulatoire, ...)
- Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)
- Groupes d'activités thérapeutiques
- Obligations de soins, injonctions thérapeutiques
- Accueil spécifique femmes

**Directrice** Mme Odile LECOCQ

**Composition de l'équipe**

- 3 médecins dont 1 mis à disposition par le CHU Nord
- 1 psychologue
- 1 infirmière(e)
- 1 éducat(ric)eur spécialisé(e)
- 1 secrétaire

**Contacts** [csapa.leport@anpaa.asso.fr](mailto:csapa.leport@anpaa.asso.fr)  
[anpaa974@anpaa.asso.fr](mailto:anpaa974@anpaa.asso.fr)  
Facebook : ANPAA 974

# Réseau Oté !

Association - Réseau Ville/Hôpital

CSAPA - CAARUD

Siège social

7, chemin pavé Grande  
Fontaine 97460 SAINT PAUL



02 62 45 26 55 / 06 92 23 04 99

Fax : 02 62 45 03 77

Lundi au mercredi : 9h - 17h30

Jeudi : 9h - 16h30 - Vendredi : 9h - 17h

www.reseau.ote.monsite.orange.fr

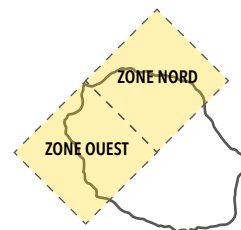
Permanence CJC

CMPP Henri Wallon

21, Ruelle Magnan

97490 SAINTE CLOTILDE

Tel : 02 62 45 26 55



Le Réseau Oté ! (Réseau d'Ouverture Thérapeutique et Educative ville/hôpital 974) est une association de loi 1901 créée en 1996, dans le cadre du Réseau ville/hôpital. Le public est accueilli à la Kaz'Oté, notamment au niveau du CSAPA et du CAARUD.

Le Réseau Oté ! intervient dans tous les domaines du champ de l'addictologie à La Réunion et dans l'Océan Indien, via notamment :

- l'accompagnement médico-psycho-social des mineurs, adultes, femmes et hommes souffrant d'addictions et/ou de leur entourage,
- la prévention, la formation et la documentation en direction des jeunes (non consommateurs et consommateurs occasionnels), élèves, étudiants, enseignants, professionnels de santé, du social et/ou de la relation d'aide, militants associatifs, sportifs et salariés (conduites dopantes), etc.

Le Réseau Oté ! effectue également un suivi social, ainsi que des thérapies familiales et/ou de couple.

**Président :** Dr Fabrice SAMAIN  
**Direction :** M. Jean François GUIGNARD

**Equipe du Réseau Oté :**

- 1 directeur
- 1 coordinatrice administrative et financière
- 2 secrétaires
- 1 agent d'entretien

**Equipe prévention :**

- 4 animateurs en prévention

**Le Réseau Oté ! est gestionnaire d'établissements médico-psycho-sociaux, au sein de la Kaz'Oté :**

- le CSAPA qui assure la prise en charge des addictions via des consultations médicales, psycho-sociales et éducatives,
- les CJC (Consultations Jeunes Consommateurs),
- le CAARUD qui accueille, écoute, évalue, informe, oriente et accompagne l'utilisateur d'un point de vue social, éducatif, sanitaire, etc.

**Le Réseau Oté ! effectue des activités particulières :**

- référent pénitentiaire CSAPA (assurer la continuité des soins à l'incarcération des détenu(e)s en prison / préparation de la sortie et orientation / réinsertion),
- référent joueurs compulsifs CSAPA.



7, chemin pavé Grande Fontaine  
97460 SAINT PAUL

## CSAPA Ouest (Kaz'Oté)

(Spécialisé drogues illicites, médicaments détournés,  
MSO et addictions sans substance)

Porté par le Réseau Oté !

Tél : 0262 45 26 55 / 0692 23 04 99

Fax : 0262 45 03 77

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 sur RDV



**Missions et objectifs :** Le CSAPA accueille, évalue, oriente et accompagne de façon anonyme et gratuite toute personne souffrant d'addiction, notamment aux drogues illicites, médicaments détournés de leurs usages thérapeutiques.

**Public accueilli** Mineurs, adultes, femmes et hommes souffrant d'addictions et/ou leur entourage

**Type d'addiction** Drogues illicites, médicaments détournés de leurs usages, MSO, addictions sans substance (jeu, internet, sport....)

**Services proposés**

- Initiation et délivrance de Traitement de Substitution aux Opiacés (TSO)
- Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)
- Groupe de femmes
- Obligations de soins
- Injonction thérapeutique
- Référent carcéral à la prison du Port

**Directeur** M. Jean François GUIGNARD  
**Président** Dr Fabrice SAMAIN

**Composition de l'équipe**

- 1 psychologue clinicien
- 1 infirmier(e)
- 1 assistant(e) de service social
- 3 éducat(rices)eurs spécialisé(e)s
- 1 moniteur éducateur
- 4 médecins vacataires dont 1 pédopsychiatre

**Contact** kazote.reseau.ote@wanadoo.fr



7, chemin pavé Grande Fontaine  
97460 SAINT PAUL



## CAARUD (Kaz'Oté)

Porté par le Réseau Oté !

Tél : 0262 45 26 55 / 0692 23 04 99

Fax : 0262 45 03 77

Du lundi au mercredi de 13h30 à 17h30  
(accueil personnalisé sur RDV le mercredi),  
le jeudi de 13h30 à 16h30 et  
le vendredi de 13h30 à 17h



ETABLISSEMENTS  
MEDICO-SOCIAUX



### Missions et objectifs :

Le CAARUD a pour mission l'accueil, l'accompagnement et le soutien des usagers de drogues notamment via l'aide à l'hygiène et aux soins de première nécessité, l'incitation au dépistage et l'orientation vers le système de soins, la mise à disposition de matériel de prévention des infections, etc. Mais aussi l'intervention de proximité en extérieur en vue d'établir un contact avec les usagers, de manière anonyme et gratuite.

### Public accueilli

Consommateurs de tout produit psychotrope, dépendants d'un produit licite ou illicite, demandeurs d'informations.

### Type d'addiction

Drogues illicites et médicaments détournés de leurs usages thérapeutiques

### Services proposés

- Accueil fixe de type « bas seuil » du lundi au vendredi l'après-midi
- Distribution de matériel de Réduction Des Risques (RDR) : kit d'injection veineuse, kit snif, préservatifs...
- Mise à disposition gracieuse d'outils/supports de communication et d'information ainsi que d'équipements permettant de conserver une bonne hygiène de vie
- Antennes mobiles le matin et travail de rue, **RDR** en journée du lundi au vendredi

### Directeur

M. Jean François GUIGNARD

### Président

Dr Fabrice SAMAIN

### Composition de l'équipe

- 1 psychologue clinicien
- 1 infirmier(e)
- 1 assistant(e) de service social
- 3 éducat(rices)eurs spécialisé(s)
- 1 monit(rice)eur éducat(rice)eur
- 4 médecins vacataires dont 1 pédopsychiatre

### Contact

caarud.reseau.ote@orange.fr  
kazote.reseau.ote@wanadoo.fr

# ADDICTOLOGIE

## ASSOCIATIONS D'ENTRAIDE



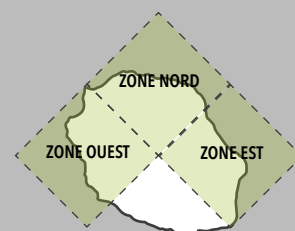


# Alcooliques Anonymes Ile de La Réunion

Association membre de l'Union Alcooliques Anonymes France

38 bis, rue chaussée royale  
97460 SAINT-PAUL  
www.alcooliques-anonymes.re  
0262 41 16 14  
(répondeur non enregistré) 24h/24

**Siège national**  
Union AA  
29, rue de Campo Formio 75013 PARIS  
www.alcooliques-anonymes.fr  
09 69 39 40 20  
(mise en relation directe avec un  
membre rétabli) 24h/24



**Missions et objectifs :** Les Alcooliques Anonymes (AA) est une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leurs expériences, leurs forces, et leurs espoirs dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir. AA voit la maladie alcoolique comme une maladie physique doublée d'une obsession mentale. La proposition faite aux participants est d'essayer de vivre «un jour à la fois», sans faire usage d'alcool. La méthode de rétablissement suggérée s'appuie sur un programme en 12 étapes, non religieux mais basé sur la spiritualité. La participation active à la vie de l'association est une composante essentielle au maintien d'une abstinence continue et heureuse (entraide et transmission).

**Public accueilli** Toute personne ayant le désir d'arrêter de boire.

**Type d'addiction** Alcool

**Services proposés** **Les réunions sont soit :**

- fermées : réservées aux personnes affectées par la consommation d'alcool
- ouvertes : accessibles à toute personne, alcoolique ou non

**Adresses des réunions**

<p><b>Cure de l'église de Saint Paul</b> Réunion les jeudis à 19h (réunion ouverte le premier jeudi de chaque mois) 38bis, Chaussée Royale, 97460 SAINT PAUL</p> <p><b>Saint Denis</b> Réunion les mercredis à 18h30 (réunion ouverte le dernier mercredi de chaque mois) 95, rue Labourdonnais, 97400 SAINT DENIS</p> <p><b>Maison des Oliviers</b> Réunion ouverte chaque dimanche à 10h00 Rue Leconte-de-Lisle, 97435 SAINT GILLES LES HAUTS</p>	<p><b>Sainte Clotilde - CSAPA - A.N.P.A.A. 974</b> Réunion les vendredis à 18h30 (réunion ouverte le dernier vendredi de chaque mois) Immeuble Le Florentin - 45, avenue Leconte Delisle, 97490 SAINTE CLOTILDE</p> <p><b>Saint André - CSAPA - A.N.P.A.A. 974</b> Réunion les lundis à 18h30 1er étage - Résidence Le Gabriel (à côté de la caserne des pompiers) - 404, avenue Ile de France, 97440 SAINT ANDRE</p>
---	---

**Spécificités** Information mensuelle dans les services d'addictologie du CHU Nord et au CHGM de Saint-Paul

**Contact** corinne.m-974@hotmail.fr





# Al-Anon / Alateen

Association d'entraide pour la famille  
et l'entourage des malades alcooliques

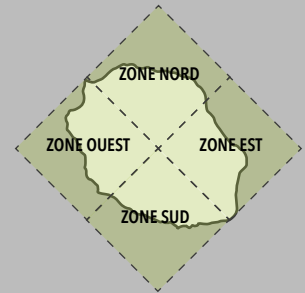
SAINT DENIS - SAINT PAUL - SAINT PIERRE

[www.al-anon-alateen.fr](http://www.al-anon-alateen.fr)

Permanence locale : 0262 41 16 14 (répondeur non enregistré) 24h/24



ASSOCIATIONS  
D'ENTRAIDE



## Missions et objectifs :

- **Al-Anon n'a qu'un but** : aider les familles et les proches des alcooliques. Les membres y parviennent en accueillant et en réconfortant les familles des alcooliques et en apportant leur compréhension et leur encouragement à l'alcoolique.
- **Alateen est une section des groupes familiaux Al-Anon** composée d'enfants et d'adolescents dont la vie a ou a été affectée par l'alcoolisme d'un membre de leur famille ou d'un ami intime.

Le programme Al-Anon/Alateen est basé sur les Douze Etapes des Alcooliques Anonymes (lesquelles ont été adaptées à leurs besoins). Il s'agit d'une fraternité dont les membres sont anonymes.

La participation active à la vie de l'association est une composante essentielle au rétablissement de ses membres

**Public accueilli** Toute personne souffrant psychologiquement, socialement et/ou physiquement de l'alcoolisme d'un proche : parent, ami ou collègue de travail...

**Type d'addiction** Alcool

**Services proposés** **Accès libre aux réunions** (sans rendez-vous)  
Les réunions ont lieu toutes les semaines et sont soit :

- fermées : réservées aux personnes affectées par la consommation d'alcool d'un proche,
- ouvertes : accessibles à toute personne.

**Adresses des réunions**

**CSAPA Nord - A.N.P.A.A 974**  
Immeuble Florentin  
45, rue Leconte de Lisle - 97400 SAINTE CLOTILDE  
Vendredi : 18h30 (réunion ouverte le dernier vendredi de chaque mois)

**E.L.S.A - Rue Chaussée Royale - 97460 SAINT-PAUL**  
Réunions ouvertes tous les mardis à 19h00

**CSAPA Sud - A.N.P.A.A 974 - 71 rue Luc Lorion - 97410 SAINT PIERRE**  
Réunions ouvertes tous les lundis de 17h30 à 19h00

**CSAPA Est - A.N.P.A.A 974 - Résidence le Gabriel - 404 Avenue Ile de France - 97440 SAINT ANDRE**  
Réunions le lundi à 18h30

**Spécificités** Information mensuelle dans les services du CHU Nord

**Contact** [rebecca.alanon@yahoo.fr](mailto:rebecca.alanon@yahoo.fr)

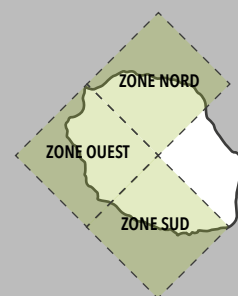


## Ancre

### Association d'accompagnement et suivi des personnes en difficulté avec les addictions

Salle d'animation du 12<sup>ème</sup>  
156, chemin AB Louvins  
97430 TAMPON

Tel : 0262 59 19 93  
Gsm : 0692 24 17 39 (M. Jean Paul POTHIN)  
Fax : 0262 59 19 93



#### Missions et objectifs :

L'association Ancre a vu le jour en 1998 au TAMPON. Le symbole de l'ancre a été choisi en rapport avec le malade, qui après avoir vécu pendant des années avec l'alcool, désire s'ancre définitivement dans l'abstinence.

**Public accueilli** Tout public

**Type d'addiction** Toute addiction avec une spécificité pour les troubles de l'usage de l'alcool

**Services proposés**

- Rencontres sur rendez-vous
- Accompagnement,
- Visites à domicile,
- Apprentissage du quotidien sans alcool,
- Prévention : information du risque de l'alcool,
- Revalorisation personnelle, familiale et sociale.

**Présidente** Mme Brigitte MOUQUET

**Composition de l'équipe** 1 salarié animateur

**Spécificités**

- Groupe de parole (3<sup>ème</sup> mardi du mois de 14h à 16h)
- Atelier mosaïque
- Journées récréatives (une fois par mois)
- Sorties champêtres

**Contact** [associationancre@wanadoo.fr](mailto:associationancre@wanadoo.fr)

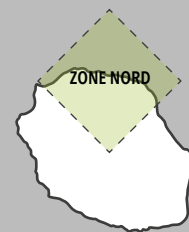


## Les Maillons De l'Espoir

### Association de lutte contre l'alcoolisme, l'exclusion et l'isolement

CSAPA Nord - A.N.P.A.A. 974  
45, avenue Leconte de Lisle  
bat C  
97490 SAINTE CLOTILDE

Gsm : 0693 92 19 27 Fax : 0262 30 74 87  
Jeudi et vendredi de 9h00 à 16h00



**Missions et objectifs :** Tous ensemble, unis rassemblés.  
L'association a fait le pari d'aider des personnes rencontrant un problème avec l'alcool à passer d'une position d'aidés à une attitude d'aidants, autonomes et responsables.

**Public accueilli** Tout public adulte

**Type d'addiction** Alcool

**Services proposés**

- Rencontres sur rendez-vous
- Groupes de parole
- Permanence au CHU Nord (service addictologie) le mardi après-midi
- Interventions auprès d'organismes de formation et associations
- Activités occupationnelles : loisirs créatifs, peinture, canevas, bricolage, mosaïque...
- Atelier musical
- Sorties pédagogiques et culturelles
- Diners dansants et loto quine

**Président** M. Jean Claude FANCHIN

**Composition de l'équipe** 10 bénévoles actifs

**Contacts** [maillonsdelespoir.association@laposte.net](mailto:maillonsdelespoir.association@laposte.net)

# Renaître Sans alcool (RESA)

79, rue Nono Robert  
97438 SAINTE MARIE

Tel : 0262 53 86 27    Fax : 0262 53 86 27  
Sur rendez-vous



**Missions et objectifs :** Prévention, soutien, accompagnement et suivi des personnes en difficulté avec les addictions.

**Public accueilli**    Tout public

**Type d'addiction**    Toute addiction

**Services proposés**

- Prévention : réalisation de court-métrage tout public et scolaire
- Formations
- Entretien d'écoute et d'orientation

**Président**    M. Michel BOUVERET

**Composition de l'équipe**    3 membres actifs :

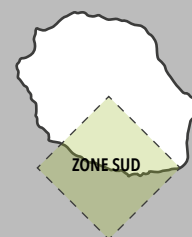
- 1 président
- 1 secrétaire
- 1 trésorier

**Contact**    [denisendch@gmail.com](mailto:denisendch@gmail.com)

61A, rue Georges Paulin  
97421 LA RIVIERE SAINT LOUIS  
Mme Chantal LEVENEUR 0262 39 41 61  
Du lundi au vendredi : de 8H00 à 15H00  
Samedi de 8H00 à 11H00



2, rue des écoliers  
Les Lianes  
97480 SAINT JOSEPH  
Rosa PAYET  
0262 37 50 61 / 0692 88 68 74  
Du lundi au jeudi : 8H00 à 15H00



**Missions et objectifs :** « Si vous ou l'un de vos proches avez un problème avec les addictions, les militants du mouvement « VIE LIBRE » peuvent vous aider dans la discrétion la plus totale ».

**Public accueilli** Tout public

**Type d'addiction** Toute addiction

**Services proposés**

- Accueil, accompagnement, suivi et soutien aux personnes,
- Orientation vers le soin et la prise en charge psycho- sociale.

**Responsable départemental** Mme Céline ETHEVE

**Composition de l'équipe** 2 animatrices permanentes salariées  
10 bénévoles

**Spécificités**

- Groupes de parole
- Activités manuelles (poterie, peinture, loisirs créatifs, cuisine, couture, jardinage ...)
- Possibilité d'activités personnalisées
- Sorties pédagogiques, de détente et récréatives
- Randonnées
- Atelier photo langage
- Atelier d'écriture
- Atelier informatique

**Contact** [mouvementvIELibre974@orange.fr](mailto:mouvementvIELibre974@orange.fr)  
[www.facebook.com/mouvementvIELibre974](http://www.facebook.com/mouvementvIELibre974)

# ADDICTOLOGIE

**AUTRES  
STRUCTURES**



# Point Info Santé [www.cg974.fr](http://www.cg974.fr)

## Centre de ressource documentaire (Conseil Général)

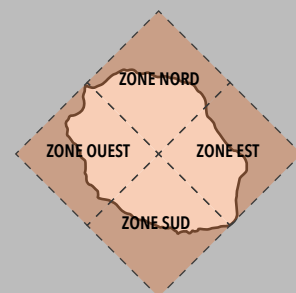
**Ouest :** (de La Possession à Saint Leu)  
60, rue Claude de Sigoyer  
Plateau Caillou - 97460 SAINT PAUL  
Tél. : 0262 55 47 43 - Fax : 0262 55 47 97

**Est :** (de Saint André à Sainte Rose)  
402, rue de la gare - Bât.A  
97440 SAINT ANDRE  
Tél. : 0262 58 56 44 - Fax: 0262 58 89 75



**Nord :** (de La Possession à Saint André)  
146, rue Sainte Marie  
97400 SAINT DENIS  
Tél. : 0262 41 43 97  
Fax : 02 62 41 43 73

**Sud :** (des Avirons à Saint Philippe)  
44 bis, rue Archambaud  
97410 SAINT PIERRE  
Tél. : 0262 96 91 44  
Fax : 02 62 96 91 13



**Missions et objectifs :** Accueil, conseil, information, orientation.  
Promouvoir l'éducation à la santé en faveur du développement de la citoyenneté.

**Public accueilli** Tout public

**Type d'addiction** Toute addiction

**Services proposés**

- Prévention, information et éducation à la santé
- Accueil et documentation du public
- Ecoute, information et conseil
- Développement de programmes nationaux
- Contribution à la concertation, à la coordination et à la communication entre les acteurs de santé publique
- Conseil méthodologique en éducation pour la santé
- Mise en oeuvre de projets d'actions collectives

**Composition de l'équipe**

- Responsables d'antennes
- Infirmiers
- Rédacteurs
- Adjointes administratifs
- animateurs en prévention
- Travailleurs sociaux...

**Contacts** Mme Rose May BIDOIS (Est) : [rose-may.bidois@cg974.fr](mailto:rose-may.bidois@cg974.fr)  
Mme Marie Line VALLY (Nord) : [marie-line.vally@cg974.fr](mailto:marie-line.vally@cg974.fr)  
M. Jean Roland CADAS (Ouest) : [jean-roland.cadas@cg974.fr](mailto:jean-roland.cadas@cg974.fr)  
Mme Florence PAYET (Sud) : [florence.payet2@cg974.fr](mailto:florence.payet2@cg974.fr)

# SANTÉ

# SANTÉ MENTALE

# MENTALE





**ORIENTATION DES  
PATIENTS PRÉSENTANT  
UNE PROBLÉMATIQUE  
PSYCHIATRIQUE**



# Orientation des patients présentant une problématique psychiatrique

## Ouest (La Possession à St-Leu)

### Adultes

#### Non urgences

CMP St Paul : 0262 45 44 03

CMP Le Port : 0262 42 72 60

Horaires 8h -16h

#### Clinique

Les Flamboyants Ouest

Le Port : 0262 42 72 72

#### Urgences

CAP Ouest

02 62 45 31 45 ou 02 62 45 30 30 (poste 6147)

24h/24

### Enfants

#### Non urgences

CMPEA Le Port : 0262 43 00 99

CMPEA St Paul : 0262 45 10 20

Horaires : 8h-16h

Maison des adolescents (St Paul) :

0262 45 87 43 ou 0692 33 77 37

Horaires : Lu 15 -17h

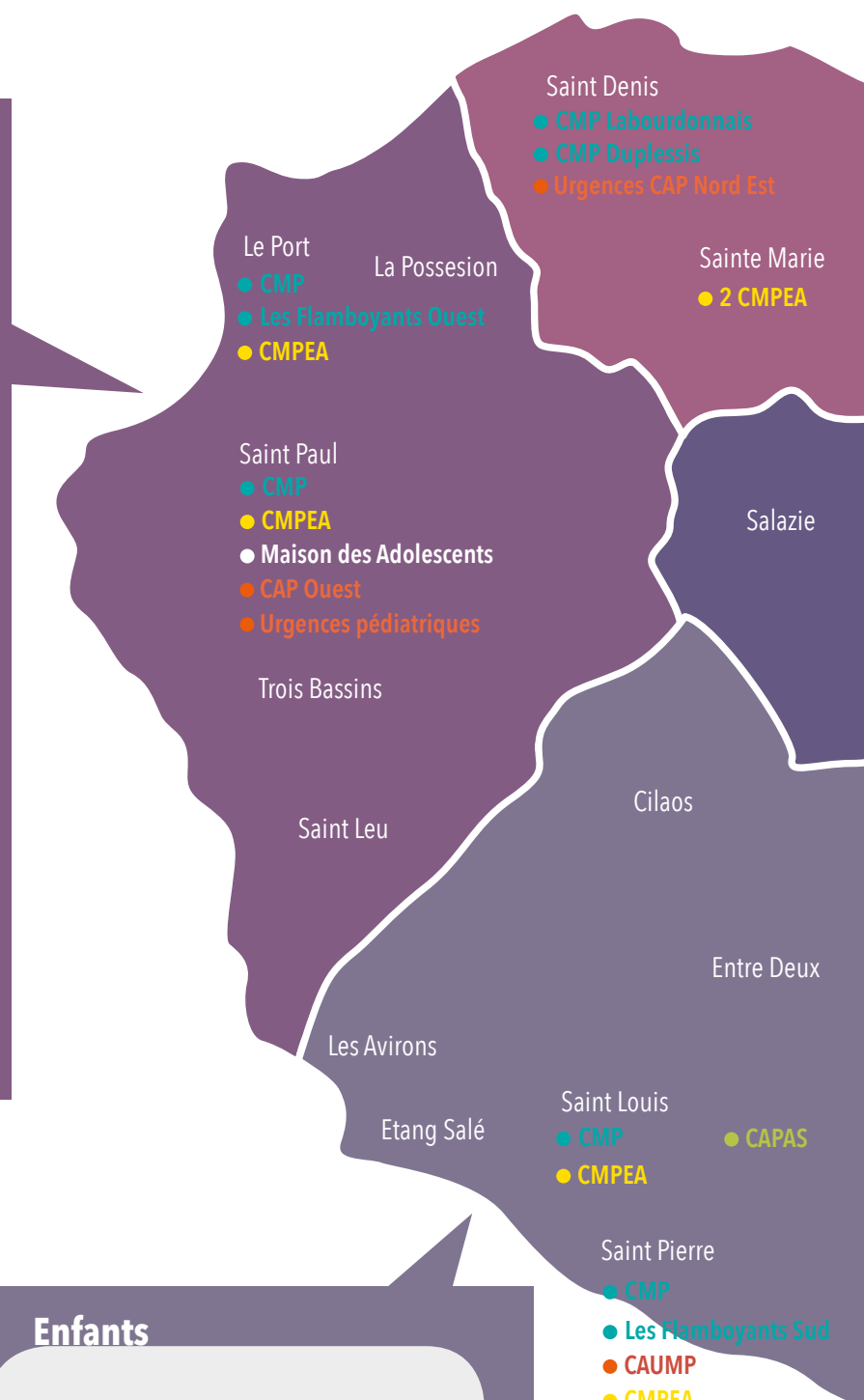
Ma, Je, Ve : 10 -18h

Me : 9 -18h

Urgences pédiatriques :

0262 45 30 30

24h/24



## Sud (Les Avirons à St Philippe)

### Adultes

#### Non urgences

CMP St Louis : 0262 91 20 56

CMP St Pierre : 0262 25 81 22

CMP St Joseph : 0262 56 22 56

#### Clinique

Les Flamboyants Sud

St Pierre : 0262 32 20 31

#### Urgences

CAUMP : 0262 71 98 94

24h/24

### Enfants

#### Non urgences

CMPEA St Pierre : 0262 96 00 24

CMPEA Tampon : 0262 57 29 11

CMPEA St Joseph : 0262 56 49 59

CMPEA St Louis : 0262 26 71 64

CAPAS (adolescents 14-21 ans) : 0262 35 02 16

#### Urgences

CAUMP : 0262 71 98 94

24h/24

## Nord (St Denis à Ste Marie)

### Adultes

#### Non urgences

CMP Labourdonnais : 0262 21 34 59  
 CMP Duplessis : 0262 97 95 30  
 Horaires : 8h -16h

#### Urgences

CAP Nord Est  
 IDE de Liaison : 0262 90 65 34  
 24h/24

### Enfants

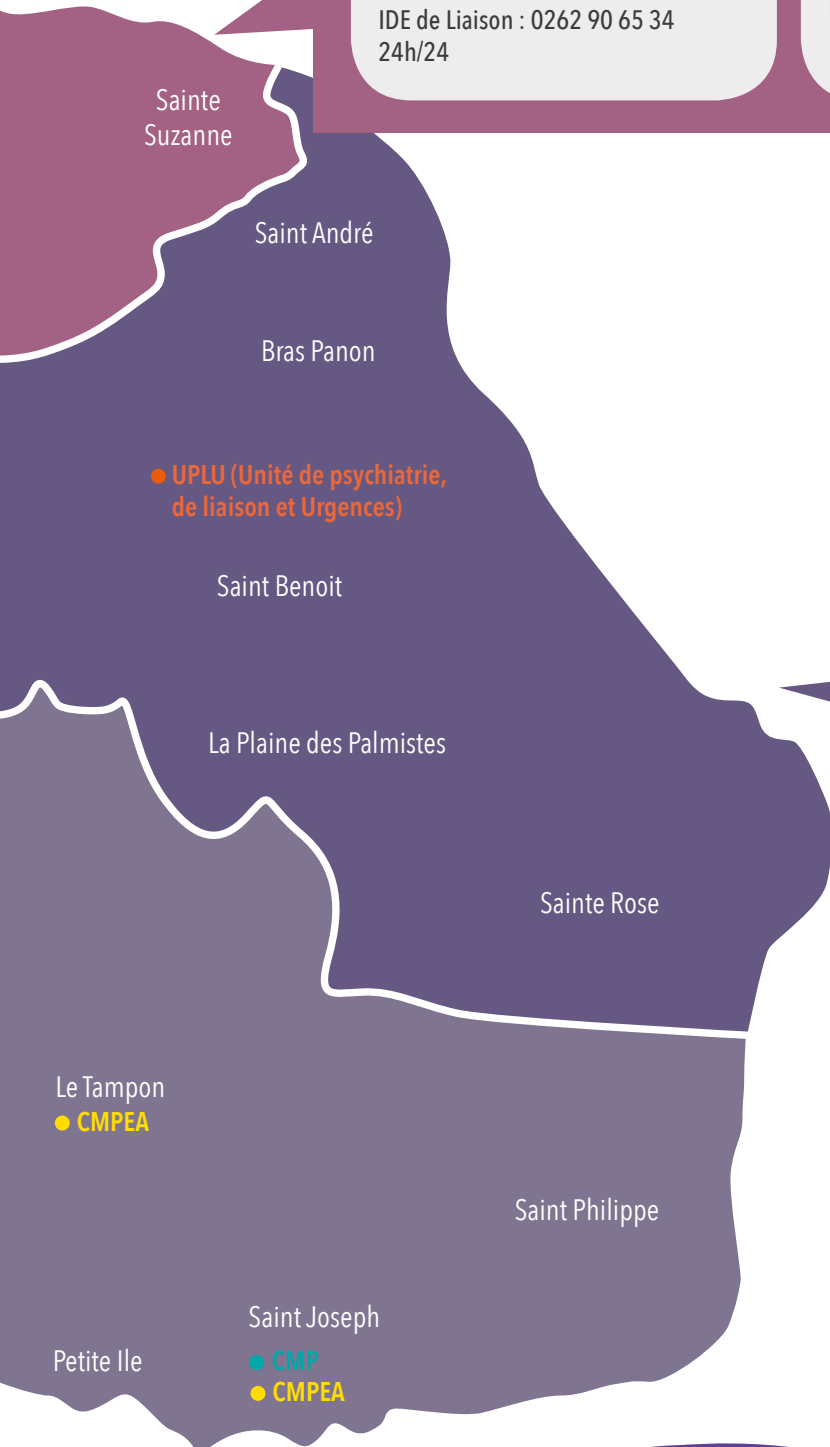
#### Non urgences

CMPEA 2 canons : 0262 28 35 61  
 CMPEA Ste Marie : 0262 97 07 31  
 Horaires : 8h - 16h

Kaz 'Ados St Denis : 0262 20 65 40  
 Horaires : 10h à 19h les Lu, Me, Ve  
 10h à 16h les Ma et Je

#### Urgences

CAP Nord/Est  
 (Orientation Pédopsy.)  
 IDE de Liaison : 0262 90 65 34  
 24h/24



## Est (Ste Suzanne à la Plaine des Palmistes-Ste Rose)

### Adultes et enfants

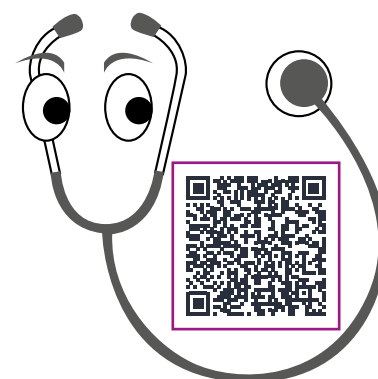
#### Urgences et non urgences

(En cas de difficultés à joindre les numéros indiqués, appelez le standard de l'EPSMR 0262 45 35 45)

**UPLU** (Unité de psychiatrie, de liaison et Urgences)  
 Numéro unique : **0692 68 23 14**  
 24h/24 en semaine  
 + samedi et dimanche de 20h15 à 8h15

**0692 87 29 08**  
 Samedi et dimanche de 8h15 à 20h15.  
 Mise en contact téléphonique avec le médecin psychiatre de liaison

**En cas d'urgence, un bilan somatique préalable à la prise en charge psychiatrique doit être effectué soit par le médecin de ville (transmis par écrit) soit par le service des urgences.**



# Clinique Les Flamboyants Ouest

CLINIQUES PRIVEES

1-2, rue Simon Pernic  
BP 41007  
97826 LE PORT cedex

Tel : 0262 42 72 72 Fax : 0262 42 72 80  
www.clinique-flamboyants-ouest.com



**Missions et objectifs :** Prise en charge des troubles névrotiques et dépressifs. Rétablir le lien social et redynamiser le patient

**Public accueilli** A partir de 16 ans.

**Procédures d'admission** Document d'admission à compléter par le médecin traitant ou le psychiatre et à renvoyer à :  
admission@clinique-flamboyants.fr ou par fax.

**Spécificités/ activités particulières** Sismothérapie

**Responsable d'unité de soins** **PDG** Dr Gérard d'ABBADIE  
Mme Vanessa RIFF

**Composition de l'équipe**

- Psychiatres
- Psychologues
- Ergothérapeutes
- Art-thérapeutes
- Educateurs sportifs
- Infirmier(e)s et aide-soignant(e)s formé(e)s à la thérapie institutionnelle et aux spécificités de cette prise en charge

**Contacts** Secrétariat de direction : dir@groupelesflamboyants.fr  
Service des admissions : admission@clinique-flamboyants.fr

**Capacité d'accueil** 71 hospitalisations complètes  
15 en hôpital de jour

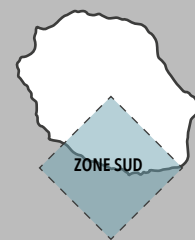
# Clinique les Flamboyants Sud

40, Chemin Cachalot  
Pierrefond  
97410 SAINT PIERRE

Tel : 0262 32 20 31 Fax : 0262 70 19 99  
www.clinique-flamboyants-sud.com



CLINIQUES PRIVEES



**Missions et objectifs :** Prise en charge des troubles névrotiques et dépressifs. Rétablir le lien social et redynamiser le patient

**Public accueilli** A partir de 16 ans.

**Procédures d'admission** Document d'admission à compléter par le médecin traitant ou le psychiatre et à renvoyer à : admission@clinique-flamboyants.fr ou par fax.

**Responsable d'unité de soins** **PDG** Dr Gérard d'ABBADIE  
Mme Geneviève RODIET

**Composition de l'équipe**

- Psychiatres
- Psychologues
- Ergothérapeutes
- Art-thérapeutes
- Educateurs sportifs
- Infirmier(e)s et aide-soignant(e)s formé(e)s à la thérapie institutionnelle et aux spécificités de cette prise en charge

**Contacts** Secrétariat de direction : flamboyantsud@gmail.com  
Service des admissions : admission@clinique-flamboyants.fr

**Capacité d'accueil** 57 hospitalisations complètes dont :

- 39 adultes
- 6 personnes âgées sans trouble du comportement
- 12 pour jeunes adultes (16-25 ans)

# ORIENTATION DE

## ORIENTATION DES ADOLESCENTS



# S ADOLESCENTS

**OFFRE DE SOINS  
AMBULATOIRE  
SPÉCIFIQUE AUX  
ADOLESCENTS**



# Offre de soins ambulatoire spécifique aux adolescents



## Ouest

### (La Possession à St Leu)

#### Addictologie

CJC - CSAPA Ouest - A.N.P.A.A. 974  
(Spécialisé alcool, tabac et addictions sans substance)

Lundi au vendredi : 9h -16h

St Paul : 0262 55 14 08

Le Port (antenne) : 0262 45 99 60

#### CJC - CSAPA Ouest - Kaz'Oté

(Spécialisé drogues illicites, médicaments détournés, MSO et addictions sans substance)

Lundi au jeudi : 9h -12h30

Mercredi : 13h30 - 17h30

St Paul : 0262 45 26 55

ou 0692 23 04 95

#### MADOS

Maison des adolescents en souffrance

Lundi : 15h -17h

Mardi au vendredi : 10h -18h

St Paul : 0262 45 87 43 ou 0692 33 77 37



## Sud (Les Avoirs- St Philippe)

#### Addictologie

CJC - CSAPA Sud - A.N.P.A.A. 974  
(Généraliste)

Lundi au vendredi : 9h -16h

St Pierre : 0262 35 23 74

#### CAPAS

Centre d'Accueil Pour Adolescents en Souffrance

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :  
10h -18h

Mardi : 13h30 - 16h30

CHU Terre Sainte : 0262 35 02 16



## Nord (St Denis à Ste Marie)

Addictologie  
**CJC - CSAPA Nord - A.N.P.A.A. 974**  
(Généraliste)  
Lundi au vendredi : 9h -16h  
Ste Clotilde : 0262 30 11 31

**CJC - CSAPA Nord - Kaz'Oté**  
(Spécialisé drogues illicites, médicaments détournés, MSO et addictions sans substance)  
Permanence CMPP H. Wallon  
1er et 3ème jeudis du mois : 10h -13h  
Ste Clotilde : 0262 45 26 55  
0262 21 50 74

**Kaz' Ados**  
Maison des adolescents  
Lundi, mercredi et vendredi : 10h -19h  
Mardi et jeudi : 10h -16h

St Denis : 0262 20 65 40

Sainte Suzanne

Saint André

● **CSAPA Est (généraliste)**  
**A.N.P.A.A. 974**

Bras Panon

Saint Benoit

La Plaine des Palmistes

Sainte Rose

## Est (Ste Suzanne à la Plaine des Palmistes-Ste Rose)

Addictologie  
**CJC - CSAPA Est - A.N.P.A.A. 974**  
(Généraliste)  
Lundi au vendredi 9h -16h  
Saint André : 0262 50 39 09

Le Tampon

Saint Philippe

Petite Ile

Saint Joseph

**Les CJC de l'île sont gérées par 2 associations :**

**L'A.N.P.A.A. 974**  
(Zones Nord / Est / Ouest / Sud)

**Le Réseau Oté !**  
(Zone Ouest + Permanence Nord)



# FEMMES

# GROSSESSE

**ORIENTATION D'UNE FEMME  
EN ÂGE DE PROCRÉER OU ENCEINTE,  
EN DIFFICULTÉ<sup>1</sup> AVEC L'ALCOOL**

# ALCOOL

## Conséquences de l'exposition prénatale à l'alcool : Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF)<sup>1</sup>.

La consommation d'alcool chez une femme enceinte peut perturber le développement du système nerveux central du fœtus et générer chez l'enfant puis l'adulte des séquelles neurocomportementales. Cette consommation représente la première cause non génétique, évitable, de handicap mental et d'inadaptation sociale d'un sujet exposé.

Les troubles causés par une exposition prénatale à l'alcool (EPA) forment un continuum allant de la forme la plus caractéristique et la plus sévère, le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF), à des formes incomplètes. Le terme de TCAF (Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale) est utilisé pour décrire une gamme de handicaps ou de déficiences secondaires pouvant toucher les personnes dont la mère a consommé de l'alcool pendant la grossesse. Leur diagnostic est souvent complexe et nécessite l'apport de plusieurs disciplines.

Les autorités sanitaires françaises recommandent aux femmes enceintes de s'abstenir de toute consommation d'alcool. En effet, en l'état actuel des connaissances, il est impossible de définir un niveau de consommation d'alcool qui serait sans risque pour l'enfant.

**Il paraît important que les femmes en capacité de procréer et présentant un risque d'exposition de leur fœtus à l'alcool puissent bénéficier d'un accompagnement médico psycho-social.**

### 1 - sources :

- Haute Autorité de Santé. « Troubles causés par l'alcoolisation fœtale : repérage. Rapport d'élaboration ». Juillet 2013.
- Agence de la santé publique du Canada « L'évaluation et le diagnostic de l'ETCAF chez les adultes : un examen systématique à l'échelle nationale et internationale ». 2010. 82 p
- Astley S. « Le diagnostic des SAF/EAf et leurs incidences sur le développement psychosocial des enfants ». In : Tremblay RE, Barr RG, Peters RDeV, eds. « Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants » [sur Internet]. Montréal, Québec : Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants ; 2003:1-6.
- « Observatoire Régional de la Santé de La Réunion. « Exposition prénatale à l'alcool à La Réunion ». Septembre 2008.

«L'ARS Océan Indien (ARS OI) met en place un plan d'action régional de prévention et de prise en charge du Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF) et des Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale (TCAF). Elaboré en concertation avec les acteurs de terrain, il s'inscrit dans une durée de 3 ans (2016-2018).

Grâce à ce plan et forte de son expérience de plus de 20 ans dans la problématique de l'exposition prénatale à l'alcool, La Réunion a été retenue par la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA) en tant que région expérimentale.»

(Communiqué de presse de l'ARS OI du 18 septembre 2015).

# Parcours de soins recommandés

(Centre de ressources régional des TCAF - Repère - SAOME)



Le Réseau Régional d'Addictologie propose en collaboration avec le réseau périnatal Repère, une aide à l'orientation des patientes par les professionnels de santé.

A cet effet, plusieurs outils sont à leur disposition :

- cet annuaire et sa déclinaison en ligne,
- la possibilité de mettre en place des Plans Personnalisés de Santé tenant compte de la problématique «alcool et grossesse».

## Parcours de soins recommandé pour une femme en âge de procréer à risque\* de TCAF pour son enfant

*\*consommation problématique d'alcool (actuelle ou ancienne), antécédents de SAF ou TCAF*

Repérage

1er recours  
sanitaire & social



Hôpital

Urgences médico-chirurgicales  
Services médecine et chirurgie  
Gynéco-obstétrique  
Pédiatrie  
PASS\*

*\*Permanences d'accès aux soins de santé*

Adressage

Offre de soins addictologique sanitaire et médico-sociale

- CSAPA (A.N.P.A.A. 974) :  
Consultations dédiées femmes (sages femmes), équipe mobile...
- Services addictologie :  
CHU Sud & Nord - GHER - ELSA CHGM - Institut Robert Debré

Parcours de soins

Possibilité d'établissement d'un Plan Personnalisé de Santé centré sur la problématique addictive (PPS SAOME) et coordonné par un référent (médecin traitant en général)

Médecin référent

suivi  
addictologique  
spécialisé

suivi  
médical  
en ville

suivi  
social

suivi  
gynécologique

suivi  
psychologique

Aborder la contraception



# Parcours de soins recommandé pour une femme enceinte à risque de TCAF\* pour son enfant

\*consommation problématique ancienne ou actuelle, antécédents de SAF ou de TCAF, anomalies échographiques...

Repérage

**1er recours sanitaire & social**  
Sages Femmes  
Gynécologues Obstétriciens  
PMI  
Médecin traitant



**Hôpital**  
Urgences médico-chirurgicales  
Urgences gynéco-obstétricales  
Services médecine et chirurgie  
Gynéco-obstétrique, maternité  
Pédiatrie  
PASS\* périnatal

\*Permanences d'accès aux soins de santé

Adressage

**NON**

**Avis spécialisés recommandés :**  
gynécologue obstétricien ou addictologue

En l'absence de risque identifié, le suivi de la grossesse sera classique

**OUI**

**Avis spécialisés nécessaires :**  
gynécologue obstétricien et addictologue

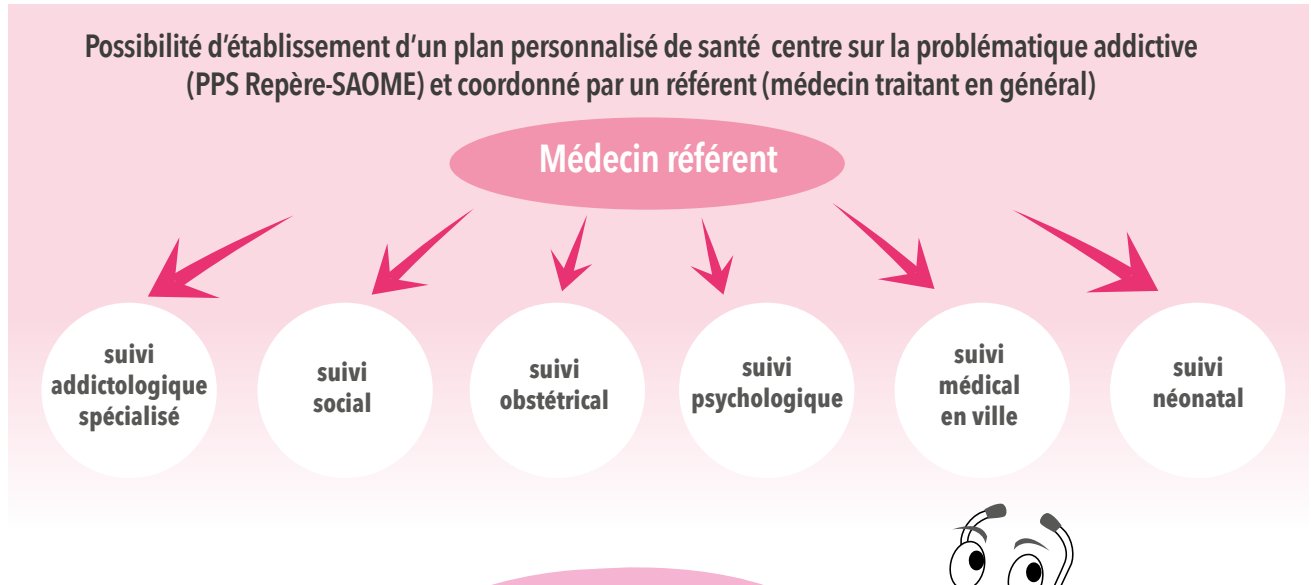
Avis du Centre Pluri Disciplinaire de Diagnostic Pré Natal (CPDPN)  
HDJ (hôpital de jour) si besoin

Offre de soins addictologique sanitaire et médico-sociale :

- Services addictologie : CHU Sud & Nord - GHER - ELSA CHGM
- CSAPA (A.N.P.A.A. 974) : consultations dédiées femmes (sages femmes), équipe mobile...

**Accouchement maternité niveau II minimum**

Parcours de soins



**REPÈRE**  
10 bis, allée des gloxinias  
Bassin Plat - 97410 Saint-Pierre  
0262 35 15 59

En appelant le **0262 35 15 59** de **8H30 -17H00**, les équipes de Repère vous permettront d'identifier les professionnels de santé pouvant intervenir dans la coordination des parcours complexes des femmes enceintes en difficulté avec l'alcool.

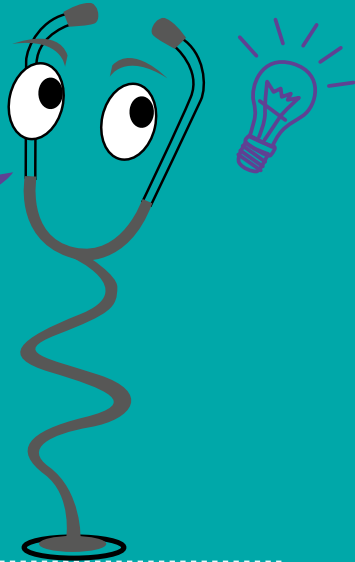
Sur [www.repere.re](http://www.repere.re) la carte des professionnels de santé de la périnatalité.



# ANNEXES

# ANNEXES

# Outils



**Vous trouverez dans les annexes, les outils utiles pour un accompagnement optimal des patients**

## 1. Tests de dépistage :

Plus de 150 tests de dépistage en addictologie sont recensés et utilisés à travers le monde<sup>1</sup>. Nous avons choisi de vous proposer en annexes ceux qui nous paraissent les plus utilisables en pratique dans le cadre des soins de premier recours :

- **usage de tabac : Fagerstrom**
- **usage d'alcool : FACE**
- **usage de cannabis : CAST**
- **usage de substances psychoactives chez l'adolescent : ADOSPA**
- **Montreal cognitive assessment (MoCA)**
- **Critères diagnostiques d'addiction à une substance selon le DSM5**  
*Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders, DSM)*

Ces tests<sup>2</sup> servent au DEPISTAGE et NE SONT PAS DES TESTS DIAGNOSTIQUES.

En fonction des résultats, une intervention brève et/ou une orientation vers des structures spécialisées dans l'accompagnement des patients souffrant d'une problématique addictive peuvent être nécessaires.

## 2. Tables d'équivalences des :

- **Benzodiazépines et apparentées avec les règles de prescription**
- **Morphiniques en analgésie avec les règles de prescription**

**Idéalement,**  
tous les patients devraient  
bénéficier d'un repérage  
concernant les conduites  
addictives...

1 - Cloutier R, Lesage A, Landry M, Kairouz S, Menard JM. Clinical Measurement of addiction. *Drug and Alcohol Review* January 2012, 31, 33-39

2 - Tests inspirés de ceux en ligne sur [www.intervenir-addictions.fr](http://www.intervenir-addictions.fr) et publiés avec l'accord de la Fédération Addiction

## Questionnaire ADOSPA (ADOLescents et Substances Psycho Actives)

Ce questionnaire peut être utilisé dans le cadre d'un entretien plus global avec la personne et, si besoin, suivi d'une intervention adaptée à la situation (intervention brève, orientation vers les dispositifs spécialisés, etc.).

### Adolescents et substances psychoactives

Au cours des douze derniers mois ...

1. Etes-vous déjà monté(e) dans un véhicule (auto, moto, scooter) conduit par quelqu'un (vous y compris) qui avait trop bu ou qui était sous l'emprise de drogue(s) ?

Oui  Non

2. Avez-vous déjà utilisé de l'alcool ou d'autres drogues pour vous détendre, vous sentir mieux ou tenir le coup ?

Oui  Non

3. Vous est-il arrivé d'oublier ce que vous aviez fait (ou de faire des choses que vous n'auriez pas faites) sous l'emprise de drogue(s) ou d'alcool ?

Oui  Non

4. Consommez-vous de l'alcool et d'autres drogues quand vous êtes seul(e) ?

Oui  Non

5. Avez-vous déjà eu des problèmes en consommant de l'alcool ou d'autres drogues ?

Oui  Non

6. Vos amis ou votre famille vous ont-ils déjà dit que vous deviez réduire votre consommation de boissons alcoolisées ou de drogue(s) ?

Oui  Non

#### Interprétation du score

Au moins 2 réponses affirmatives sur les 6 questions indiquent un usage nocif de drogues ou d'alcool, c'est à dire un mode de consommation répété qui entraîne des méfaits sur le plan physique, affectif, psychologique ou social.





Ce test permet d'évaluer si la consommation d'alcool du patient entraîne un risque faible ou élevée de dépendance ou une dépendance probable.

Ce questionnaire est utilisé notamment pour le repérage précoce et intervention brève (RPIB), méthode qui permet aux professionnels de santé non spécialisés en addictologie d'intervenir et d'aider les patients ayant une consommation d'alcool à risque de dépendance à la réduire sans avoir recours à un accompagnement addictologique spécialisé.

## Questionnaire FACE (Formule pour Approcher la Consommation d'alcool par Entretien - Fast Alcohol Consumption Evaluation)

### Questionnaire FACE : évaluation de la consommation d'alcool en entretien

Date : ___/___/___	Patient(e) Age : _____ Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
--------------------	--

Les cinq questions qui suivent doivent être de préférence posées sans reformulation, et cotées selon les réponses spontanées des patients. En cas d'hésitation, proposer les modalités de réponses, en demandant de choisir « la réponse la plus proche de la réalité ».

**Les deux premières questions portent sur les douze derniers mois.**

1. A quelle fréquence vous arrive-t-il de consommer des boissons alcoolisées ?

Jamais	1 fois/mois ou moins	2 à 4 fois/mois	2 à 3 fois/sem	4 fois ou plus par/sem
<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4

Score

2. Combien de verres standards buvez-vous les jours où vous buvez de l'alcool ?

1 ou 2	3 ou 4	5 ou 6	7 à 9	10 ou plus
<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 3	<input type="checkbox"/> 4

Score

3. Votre entourage vous a-t-il déjà fait des remarques au sujet de votre consommation d'alcool ?

Non  0 | Oui  4

Score

4. Avez-vous déjà eu besoin d'alcool le matin pour vous sentir en forme ?

Non  0 | Oui  4

Score

5. Vous est-il arrivé de boire et de ne plus vous souvenir ensuite de ce que vous avez pu dire ou faire ?

Non  0 | Oui  4

Score

TOTAL

#### Interprétation du score

##### Pour les hommes

0 à 4 Risque faible  
5 à 8 Risque élevé  
9 ou plus Dépendance probable

##### Pour les femmes

0 à 3 Risque faible  
4 à 8 Risque élevé  
9 ou plus Dépendance probable



L'intervention brève est destinée aux patients dans la situation de «risque élevé».

## Test de Fagerstrom

(Permet de dépister une dépendance au tabac et d'en évaluer l'importance)

Le test de Fagerstrom permet de mesurer la dépendance à la nicotine en 6 questions. 5 niveaux de score permettent de déterminer la dépendance, de très faible à très élevée.

### 1. Quand fumez-vous votre première cigarette après votre réveil ?

- Dans les 5 premières minutes  3  
 6-30 minutes  2  
 31-60 minutes  1  
 Après 60 minutes  0

### 2. Avez-vous du mal à ne pas fumer lorsque c'est interdit ? (église, bibliothèque, cinéma etc.)

- Oui  1  
 Non  0

### 3. A quelle cigarette renonceriez-vous le plus difficilement ?

- La première le matin  1  
 Une autre  0

### 4. Combien de cigarettes fumez-vous par jour, en moyenne ?

- 10 ou moins  0  
 11 à 20  1  
 21 à 30  2  
 31 ou plus  3

### 5. Fumez-vous davantage les premières heures après le réveil que pendant le reste de la journée ?

- Oui  1  
 Non  0

### 6. Fumez-vous lorsque vous êtes malade au point de devoir rester au lit presque toute la journée ?

- Oui  1  
 Non  0

**TOTAL**

### Interprétation du score

**0 à 2 points :**

absence de dépendance

**3 points :**

dépendance moyenne

**4 à 7 points :**

dépendance élevée

**8 à 10 points :**

dépendance faible

**6 à 7 points :**

dépendance élevée



Ce questionnaire en 6 questions permet de dépister les usagers à risque de consommation problématique de cannabis. Ce questionnaire a été validé pour les adolescents et les adultes jeunes.

## Questionnaire CAST (Cannabis Abuse Screening Test)

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fumé du cannabis ?

Oui  Non

### Si la réponse est OUI

Au cours des 12 derniers mois ... (une seule réponse par ligne)

1. Avez-vous fumé du cannabis avant midi ?

Jamais	Rarement	De temps en temps	Assez souvent	Très souvent
<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1

Score

2. Avez-vous fumé du cannabis lorsque vous étiez seul(e)

Jamais	Rarement	De temps en temps	Assez souvent	Très souvent
<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1

Score

3. Avez-vous eu des problèmes de mémoire quand vous fumiez du cannabis ?

Jamais	Rarement	De temps en temps	Assez souvent	Très souvent
<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1

Score

4. Des amis ou des membres de votre famille vous ont-ils dit que vous devriez réduire votre consommation de cannabis ?

Jamais	Rarement	De temps en temps	Assez souvent	Très souvent
<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1

Score

5. Avez-vous essayé de réduire ou d'arrêter votre consommation de cannabis sans y arriver ?

Jamais	Rarement	De temps en temps	Assez souvent	Très souvent
<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1

Score

6. Avez-vous eu des problèmes à cause de votre consommation de cannabis (dispute, bagarre, accident, mauvais résultats à l'école...) ? Lesquels ?

Jamais	Rarement	De temps en temps	Assez souvent	Très souvent
<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1

Score

### Interprétation du score

Score total de 0 à 6

2 ou 3 = risque élevé d'usage problématique

≥ 4 = risque très élevé d'usage problématique



TOTAL

## MoCA

### Montreal Cognitive Assessment

Instructions pour l'administration et la cotation

Le Montreal cognitive assessment (MoCA) a été conçu pour le dépistage des dysfonctions cognitives légères. Il évalue les fonctions suivantes : l'attention, la concentration, les fonctions exécutives, la mémoire, le langage, les capacités visuoconstructives, les capacités d'abstraction, le calcul et l'orientation.

Le temps d'exécution est de dix minutes approximativement. Le nombre de points maximum est de 30 ; un score de 26 et plus est considéré normal.

## 1. Alternance conceptuelle

**Administration :** l'examineur donne les instructions suivantes, en indiquant l'endroit approprié sur la feuille : « Je veux que vous tracez une ligne en alternant d'un chiffre à une lettre, tout en respectant l'ordre chronologique et l'ordre de l'alphabet. Commencez ici (indiquez le 1) et tracez la ligne vers la lettre A, ensuite vers le 2, etc. Terminez ici. » (Indiquer le E).

**Cotation :** Un point est alloué si le sujet réussit la séquence suivante : 1-A-2-B -3-C-4-D-5-E  
N'allouez aucun point si une erreur n'est pas immédiatement corrigée par le sujet.

## 2. Capacités visuoconstructives (Cube)

**Administration :** l'examineur donne les instructions suivantes, indiquant le cube : « je veux que vous copiez ce dessin le plus précisément possible ».

**Cotation :** Un point est alloué si le dessin est correctement réalisé :

- le dessin doit être tridimensionnel,
- toutes les arêtes sont présentes,
- il n'y a pas d'arête supplémentaire,
- les arêtes sont relativement parallèles et de même longueur approximative (les prismes rectangulaires sont acceptables).

Le point n'est pas alloué si les critères ci-dessus ne sont pas respectés.

## 3. Capacités visuoconstructives (Horloge)

**Administration :** indiquant l'espace approprié, l'administrateur donne les instructions suivantes : « Maintenant, je veux que vous dessinez une horloge en plaçant tous les chiffres et en indiquant l'heure à 11h10. »

**Cotation :** un point est alloué pour chacun des trois critères suivants :

- contour (1 pt.) : le contour doit être un cercle avec peu de déformation. (e.g. déformation mineure de la fermeture du cercle),
- chiffres (1 pt.) : tous les chiffres doivent être présents sans aucun chiffre en surplus; les chiffres doivent être dans le bon ordre et bien positionnés ; les chiffres romains sont acceptés ainsi que les chiffres inscrits à l'intérieur du contour,
- aiguilles (1 pt.) : les deux aiguilles doivent indiquer la bonne heure ; l'aiguille de l'heure doit être clairement plus petite que l'aiguille des minutes. La jonction des aiguilles doit être proche du centre de l'horloge.

Un point n'est pas alloué si les critères ci-dessus ne sont pas respectés.

## 4. Dénomination

**Administration :** l'examineur demande au sujet d'énoncer le nom de chacun des animaux, de la gauche vers la droite.

**Cotation :** un point est alloué pour la dénomination exacte de chacun des dessins : (1) lion (2) rhinocéros ou rhino (3) chameau ou dromadaire.



## 5. Mémoire

**Administration :** l'examineur lit une liste de 5 mots à un rythme de 1 par seconde, après avoir donné les instructions suivantes : «Ceci est un test de mémoire. Je vais vous lire une liste de mots que vous aurez à retenir. Écoutez attentivement et quand j'aurai terminé, je veux que vous me redisiez le plus de mots possible dont vous pouvez vous rappeler, dans l'ordre que vous voulez».

L'examineur lit la liste de mots une première fois et identifie par un crochet (✓), dans l'espace réservé à cet effet chacun des mots énoncés par le sujet. Lorsque le sujet a terminé (s'est souvenu de tous les mots), ou s'il ne peut se rappeler davantage de mots, l'examineur relit la liste de mots après avoir donné les instructions suivantes : « Maintenant, je vais lire la même liste de mots une seconde fois. Essayez de vous rappeler du plus grand nombre de mots possible, y compris ceux que vous avez énoncés la première fois ». L'examineur identifie par un crochet, dans l'espace réservé à cet effet, chacun des mots énoncés au deuxième essai. A la fin du deuxième essai, l'examineur informe le sujet qu'il devra retenir ces mots car il aura à les redire à la fin du test.

**Cotation :** aucun point n'est alloué pour le rappel immédiat après le premier et le deuxième essai.

## 6. Attention

### Empan numérique

**Administration :** l'examineur lit une séquence de 5 chiffres à un rythme de 1 par seconde, après avoir donné les instructions suivantes : «Je vais vous dire une série de chiffres, et lorsque j'aurai terminé, je veux que vous répétiez ces chiffres dans le même ordre que je vous les ai présentés».

### Empan numérique inversé

**Administration :** l'examineur lit ensuite une séquence de 3 chiffres à un rythme de 1 par seconde, après avoir donné les instructions suivantes : «Je vais vous dire une série de chiffres, et lorsque j'aurai terminé, je veux que vous répétiez ces chiffres dans l'ordre inverse que je vous les ai présentés».

**Cotation :** un point est alloué pour chacune des séquences correctement répétées (NB. : la séquence exacte de l'empan à rebours est 2-4-7).

### Concentration

**Administration :** l'examineur lit une série de lettres à un rythme de 1 par seconde, après avoir donné les instructions suivantes : «Je vais vous lire une série de lettres. Chaque fois que je dirai la lettre A, vous devrez taper de la main une fois. Chaque fois que je dirai une lettre différente du A, vous ne taperez pas de la main».

**Cotation :** aucun point n'est alloué s'il y a plus d'une erreur (ex. tape sur une mauvaise lettre ou omet de taper sur une lettre A).

### Calcul sérié

**Administration :** l'examineur donne les instructions suivantes : « Maintenant je veux que vous calculiez  $100 - 7$ , et ensuite, continuez de soustraire 7 de votre réponse, jusqu'à ce que je vous dise d'arrêter ». L'examineur peut répéter les instructions une deuxième fois si nécessaire.

**Cotation :** cet item est coté sur 3 points. N'allouer aucun point si aucune soustraction n'est correcte.

- 1 point pour 1 soustraction correcte,
- 2 points pour 2 ou 3 soustractions correctes,
- 3 points pour 4 ou 5 soustractions correctes.

Chaque soustraction est évaluée individuellement. Si le sujet fait une erreur de soustraction mais par la suite soustrait correctement le chiffre 7 mais à partir du chiffre erroné, les points sont alloués lorsque la soustraction du chiffre 7 est correcte.

ex.  $100 - 7 = 92 - 85 - 78 - 71 - 64$ . Le "92" est incorrect mais tous les chiffres subséquents sont corrects. Donc il s'agit de 4 soustractions correctes, le score est de 3 points.

## 7. Répétition de phrases

**Administration :** l'examineur donne les instructions suivantes : « Maintenant je vais vous lire une phrase et je veux que vous la répétiez après moi : Le colibri a déposé ses œufs sur le sable. Ensuite, l'examineur dit : « Maintenant je vais vous lire une seconde phrase et vous allez la répéter après moi : L'argument de l'avocat les a convaincus ».

**Cotation :** un point est alloué pour chaque phrase correctement répétée. La répétition doit être exacte. L'examineur sera vigilant pour les erreurs d'omission, de substitution et d'addition.

## 8. Fluidité verbale

**Administration :** l'examineur donne les instructions suivantes : « Je veux que vous me disiez le plus de mots possible qui débutent par une lettre de l'alphabet que je vais vous dire. Vous pouvez dire n'importe quelle sorte de mot, sauf les noms propres, des chiffres, les conjugaisons de verbes (ex. mange, mangerons, mangerez) et les mots de même famille (ex. pomme, pommette, pommier). Je vais vous dire d'arrêter après une minute. Êtes-vous prêt ? Maintenant, dites le plus de mots possible qui commencent par la lettre F ».

**Cotation :** un point est alloué si le sujet énonce 11 mots et plus en une minute.

## 9. Similitudes

**Administration :** l'examineur demande au sujet de donner le point commun entre deux items présentés, en illustrant par l'exemple suivant : « En quoi une orange et une banane sont-elles semblables? » Si le sujet fournit une réponse concrète, l'examineur demande à une seule autre reprise : « Donnez-moi une autre raison pour laquelle une orange et une banane se ressemblent ». Si le sujet ne donne pas la bonne réponse, dites : « oui, et elles sont toutes les deux des fruits ». Ne pas donner d'autre instruction ou explication.

Après l'épreuve d'essai, l'examineur demande : « Maintenant, dites-moi en quoi un train et une bicyclette se ressemblent ». Ensuite, l'examineur demande : « Maintenant, dites-moi en quoi une montre et une règle se ressemblent ? » Ne pas donner d'instruction ou d'indice supplémentaire. Sont acceptées :

- pour train bicyclette : moyens de transport, moyens de locomotion, pour voyager;
- règle-montre : instruments de mesure, pour mesurer.

Les réponses non acceptables :

- pour train-bicyclette: ils ont des roues, ils roulent ;
- pour règle-montre : ils ont des chiffres.

**Cotation :** un point est alloué pour chacune des deux dernières paires correctement réussies. Les réponses suivantes sont acceptées : pour train-bicyclette; moyens de transport, moyens de locomotion, pour voyager; règle-montre/instruments de mesure, pour mesurer.

Les réponses non acceptables :

- pour train-bicyclette: ils ont des roues, ils roulent ;
- pour règle-montre : ils ont des chiffres.

## 10. Rappel différé

**Administration :** l'examineur donne les instructions suivantes : « Je vous ai lu une série de mots plus tôt dont je vous ai demandé de vous rappeler. Maintenant, dites-moi tous les mots dont vous vous rappelez ». L'examineur identifie les mots correctement énoncés sans indice, par un crochet (☑) dans l'espace réservé à cet effet.

**Cotation :** un point est alloué pour chacun des mots rappelés spontanément, sans indice.

Optionnel : pour les mots dont le sujet ne se rappelle pas spontanément, l'examineur fournit un indice catégoriel (sémantique). Ensuite, pour les mots dont le sujet ne se rappelle pas malgré l'indice sémantique, l'examineur fournit un choix de réponses et le sujet doit alors identifier le mot approprié. Les indices pour chacun des mots sont présentés ici-bas :

	Indice catégoriel	Choix de réponses
Visage	Partie du corps	Nez, visage, main
Velours	Tissu	Denim, coton, velours
Église	Bâtiment	Eglise, école, hôpital
Marguerite	Fleur	Rose, marguerite, tulipe
Rouge	Couleur	Rouge, bleu, vert

**Cotation :** pas de point pour les mots rappelés avec indice. Identifier par un crochet (☑) dans l'espace approprié les mots qui ont été énoncés suite à un indice (catégoriel ou choix de réponse). L'apport d'indices fournit des informations cliniques sur la nature des difficultés mnésiques. Pour les difficultés de récupération de l'information, la performance peut être améliorée par les indices. Dans le cas de difficultés d'encodage, les indices n'améliorent pas la performance.

## 11. Orientation

**Administration :** l'examineur donne les instructions suivantes : « Dites-moi quelle date sommes nous aujourd'hui? » Si le sujet fournit une réponse incomplète, l'examineur dit : « Dites-moi l'année, le mois, la date, et le jour exact ». Ensuite, l'examineur demande : « Maintenant, dites-moi comment s'appelle l'endroit où nous sommes présentement et dans quelle ville est-ce ? ».

**Cotation :** un point est alloué pour chacune des réponses exactement énoncées. Le sujet doit dire la date exacte et l'endroit exact (hôpital, clinique, bureau, etc.). Aucun point n'est alloué si le sujet se trompe d'une seule journée pour la date et le jour.

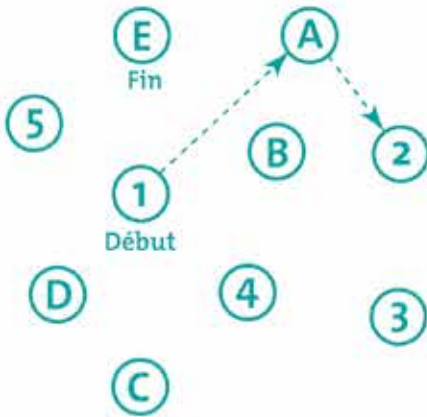
**TOTAL :** additionnez tous les points accumulés dans l'espace droit de la feuille, pour un maximum de 30 points. Ajouter un point si la scolarité du sujet est de 12 ans ou moins (si le MoCA est plus petit que 30). Un score égal ou supérieur à 26 est considéré normal.

**MONTREAL COGNITIVE ASSESSMENT (MOCA)**  
Version 7.1 **FRANÇAIS**

NOM : \_\_\_\_\_  
Scolarité : \_\_\_\_\_  
Sexe : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_  
DATE : \_\_\_\_\_

**VISUOSPATIAL / EXÉCUTIF**



Copier  
le cube

Dessiner HORLOGE (11 h 10 min)  
(3 points)

POINTS

[ ]

[ ]

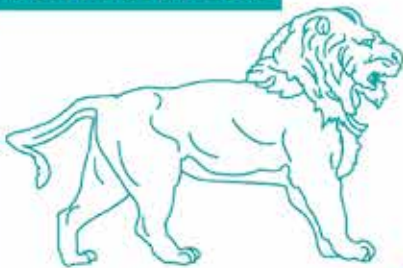
[ ]  
Contour

[ ]  
Chiffres

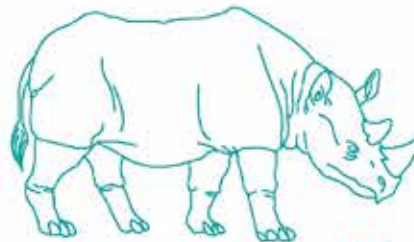
[ ]  
Aiguilles

\_\_\_/5

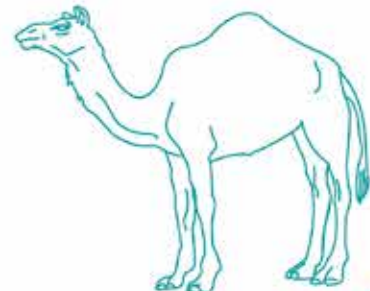
**DÉNOMINATION**



[ ]



[ ]



[ ]

\_\_\_/3

**MÉMOIRE**

Lire la liste de mots,  
le patient doit répéter.  
Faire 2 essais même si le 1er essai est réussi.  
Faire un rappel 5 min après.

	VISAGE	VELOURS	ÉGLISE	MARGUERITE	ROUGE
1 <sup>er</sup> essai					
2 <sup>ème</sup> essai					

Pas  
de  
point

**ATTENTION**

Lire la série de chiffres (1 chiffre/ sec.).

Le patient doit la répéter. [ ] 2 1 8 5 4

Le patient doit la répéter à l'envers. [ ] 7 4 2

\_\_\_/2

Lire la série de lettres. Le patient doit taper de la main à chaque lettre A. Pas de point si 2 erreurs

[ ] FBACMNAAJKLBAFAKDEAAAJAMOF AAB

\_\_\_/1

Soustraire série de 7 à partir de 100.

[ ] 93 [ ] 86 [ ] 79 [ ] 72 [ ] 65

4 ou 5 soustractions correctes : 3 pts, 2 ou 3 correctes : 2 pts, 1 correcte : 1 pt, 0 correcte : 0 pt

\_\_\_/3

**LANGAGE**

Répéter : Le colibri a déposé ses œufs sur le sable. [ ] L'argument de l'avocat les a convaincus. [ ]

\_\_\_/2

Fluidité de langage. Nommer un maximum de mots commençant par la lettre «F» en 1 min

[ ] \_\_\_\_\_ (N ≥ 11 mots)

\_\_\_/1

**ABSTRACTION**

Similitude entre ex : banane - orange = fruit [ ] train - bicyclette [ ] montre - règle

\_\_\_/2

**RAPPEL**

Doit se souvenir des mots  
SANS INDICES

	VISAGE	VELOURS	ÉGLISE	MARGUERITE	ROUGE
	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]	[ ]

Points  
pour rappel  
SANS INDICES  
seulement

\_\_\_/5

**Optionnel**

Indice de catégorie  
Indice choix multiples

--	--	--	--	--	--

**ORIENTATION**

[ ] Date [ ] Mois [ ] Année [ ] Jour [ ] Endroit [ ] Ville

\_\_\_/6

© Z.Nasreddine MD

www.mocatest.org

Normal ≥ 26 / 30

**TOTAL**

\_\_\_/30

Administré par : \_\_\_\_\_

Ajouter 1 point si scolarité ≤ 12 ans

## Addiction à une substance : Critères DSM-5

L'addiction à une substance est un mode d'utilisation inadapté d'une substance conduisant à une altération du fonctionnement ou à une souffrance, cliniquement significative, caractérisé par la présence de deux (ou plus) des manifestations suivantes, à un moment quelconque d'une période continue de douze mois.

Les questions suivantes reprennent les critères d'addiction à une substance selon le DSM 5 (alcool, tabac, cannabis, opiacés, cocaïne...).

Ces questions se rapportent à l'utilisation d'une seule et même substance sur une période de 12 mois. Un score de gravité peut-être calculé en fonction du nombre de symptômes présents.

1 - La substance est souvent prise en quantité plus importante ou pendant une période plus prolongée que prévu.

Oui  Non

2 - Il existe un désir persistant ou des efforts infructueux pour diminuer ou contrôler l'utilisation de cette substance.

Oui  Non

3 - Beaucoup de temps est passé à des activités nécessaires pour obtenir la substance, utiliser la substance ou récupérer de ses effets.

Oui  Non

4 - Il existe un craving ou une envie intense de consommer la substance.

Oui  Non

5 - L'utilisation répétée de la substance conduit à l'incapacité de remplir des obligations majeures, au travail, à l'école ou à la maison.

Oui  Non



**6 - Il existe une utilisation de la substance malgré des problèmes interpersonnels ou sociaux, persistants ou récurrents, causés ou exacerbés par les effets de la substance.**

Oui  Non

**7 - Des activités sociales, occupationnelles ou récréatives importantes sont abandonnées ou réduites à cause de l'utilisation de la substance.**

Oui  Non

**8 - Il existe une utilisation répétée de la substance dans des situations ou cela peut être physiquement dangereux.**

Oui  Non

**9 - L'utilisation de la substance est poursuivie bien que la personne sache avoir un problème psychologique ou physique persistant ou récurrent susceptible d'avoir été causé ou exacerbé par cette substance.**

Oui  Non

**10 - Il existe une tolérance, définie par l'un des symptômes suivants :**

- besoin de quantités notablement plus fortes de la substance pour obtenir une intoxication ou l'effet désiré,
- effet notablement diminué en cas d'utilisation continue d'une même quantité de la substance.

Oui  Non

**11 - Il existe un sevrage, caractérisé par l'une ou l'autre des manifestations suivantes :**

- syndrome de sevrage caractérisé à la substance,
- la substance (ou une substance proche) est prise pour soulager ou éviter les symptômes de sevrage.

Oui  Non



# Benzodiazépines et apparentés

## Table d'équivalence et règles de prescription

Prescription limitée à  
28 jours renouvelable  
2 fois pour les non  
hypnotiques



- Prescription initiale annuelle restreinte aux neurologues et pédiatres pour 12 semaines
- Renouvellement sur ordonnance sécurisée avec présentation de la prescription initiale < 1 an

- Prescription pour 28 jours
- Ordonnance sécurisée
- Renouvellement interdit

Benzodiazépines	Demi-vie (en h) [Métabolite actif]	Equivalence approximative Doses orales en (mg) <sup>2</sup>
Alprazolam (Xanax®)	6-12	0.5
Bromazépam (Lexotan®, Lexomil®)	10-20	5-6
Chlordiazépoxide (Librium®, Librax®)	5-30 [36-200]	25
Clobazam (Frisium®, Urbanyl®)	12-60	20
Clonazépam (Klonopin®, Rivotril®)	18-50	0.5
Clorasépate (Tranxène®)	[36-200]	15
Diazépam (Valium®, Novazam®)	20-100 [36-200]	10
Estazolam (ProSom®, Nuclaton®)	10-24	1-2
Flunitrazépam (Rohypnol®) <b>RETIRE DU MARCHÉ</b>	18-26 [36-200]	1
Flurazépam (Dalmane®, Somnal®)	[40-250]	15-30
Halazépam (Paxipam®)	[30-100]	20
Kétazolam (Anxon®, Loftran®)	30-100 [36-200]	15-30
Loprazolam (Dormonoct®, Havlane®)	6-12	1-2
Lorazépam (Ativan®, Témesta®)	10-20	1
Lormétazépam (Noctamid®, Noctamide®)	10-12	1-2
Médazépam (Nobrium®)	36-200	10
Nitrazépam (Mogadon®)	15-38	10
Nordazépam (Nordaz®, Calmday®)	36-200	10
Oxazépam (Serax®, Serenid®, Serepax®, Séresta®)	4-15	20
Prazépam (Centrax®, Lysanxia®)	[36-200]	10-20
Quazépam (Doral®)	25-100	20
Témazépam (Restoril®, Normison®, Euhypnos®)	8-22	20
Triazolam (Halcion®)	2	0.5
<b>Non-Benzodiazépines mais avec des réactions similaires</b>		
Zaleplon (Sonata®, Starnoc®)	2	20
Zolpidem (Ambien®, Stilnoct®, Stilnox®)	2	20
Zolpiclone (Zimovane®, Imovane®)	5-6	15



Exemple : La posologie de Diazépam / Valium®  
équivalente à 0,5 mg d'Alprazolam / Xanax® est de 10 mg.

 Hypnotiques : prescription pour 28 jours



# Attention, ces équivalences ne sont pas valables en cas de prescription pour une problématique addictologique (substitution)

## Opiacés en analgésie Table d'équivalence et règles de prescription

Dénomination commune	Nom commercial /galénique	Equivalences de doses en analgésie	Durée maximale de prescription	Note
Sulfate de <b>morphine per os</b>	<b>Actiskenan® (LI/4h)</b> gélules 5, 10, 20, 30 mg <b>Sevredol® (LI/4h)</b> cp sécable 10, 20 mg <b>Moscontin® (LP/12h)</b> cp 10, 30, 60, 100, 200 mg <b>Skenan® (LP/12h)</b> gel 10, 30, 60, 100, 200 mg <b>Kapanol® (LP/24h)</b> gel 20, 50, 100 mg	<b>10 mg</b>	<b>28 jours</b>	
Chlorydrate de <b>morphine SC</b>	<b>Chlorydrate de morphine</b> Ampoules 10, 20, 50, 100, 200, 400, 500 mg	<b>5 mg</b>	<b>7 jours</b> 28 jours en cas de système actif de perfusion	
Chlorydrate de <b>morphine IV</b>		<b>3,33 mg</b>		
<b>Buprenorphine</b>	<b>Temgesic®</b> ampoule 0,3 mg/1 ml	<b>0,33 mg</b>	<b>12 mois</b>	Agoniste - Antagoniste
<b>Dihydrocodéine</b>	<b>Neocodion®</b> (cp, sirop), <b>dicodin LP®</b> (60mg cp)	<b>30 mg</b>		Prescription nécessaire si dose de codeine/cp > 30 mg
<b>Codéïne</b> phosphate		<b>60 mg</b>		
<b>Tramadol</b> chlorydrate		<b>50 mg</b>		Sur ordonnance
Chlorydrate d' <b>oxycodone</b> PO	<b>Oxynorm® (LI/4h)</b> gel 5, 10, 20 mg <b>Oxynormoro® (LI/4h)</b> cp orodispersible 5, 10, 20 mg <b>Oxycontin® (LP/12h)</b> cp 5, 10, 20, 40, 80, 120 mg	<b>5 mg</b>	28 jours	
Chlorydrate d' <b>oxycodone</b> SC, IV	<b>Oxynorm®</b> Ampoules 10 mg/ml : 1ml, 2 ml, 20 ml Ampoules 50 mg/ml : 1ml	<b>5 mg</b>	7 jours 28 jours en cas de système actif de perfusion	
Chlorydrate d' <b>hydromorphone</b>	<b>Sophidone® (LP/ 12h)</b> gel 4, 8, 16, 24 mg	<b>1,3 mg</b>	28 jours	
<b>Fentanyl</b> patch transdermique 72 h	<b>Durogesic® patch transdermiques (LP/72h)</b> 12, 25, 50, 75, 100 ug/h	<b>1000 mg</b>	28 jours (délivrance fractionnée 14 jours)	Attention penser à calculer la dose jour. Ex: Patch de fentanyl à 25 ug/h : 600 ug/j = 60 mg de morphine/j
<b>Méthadone</b> PO	<b>Methadone®</b> gélules (1, 5, 10, 20, 40 mg), sirop (10, 20, 40, 60 mg)	Dose jour = Dose jour morphine/ 4 si entre 30 et 90 mg Dose jour = Dose jour morphine/ 6 si entre 90 et 300 mg Dose jour = Dose jour morphine / 8 si > 300 mg	<b>14 jours (sirop)</b> <b>28 jours (gélules)</b> délivrance fractionnée (7jours) sauf mention contraire	Prescription initiale par médecin spécialisé (CSAPA, services d'addictologie)



Note : La prescription d'opiacés à visée substitutive (traitement de substitution des opiacés) chez un usager présentant une problématique addictive aux opiacés ne saurait se fonder uniquement sur les équivalences du tableau ci-dessus. En cas de difficulté pour l'initiation d'un traitement par buprenorphine à haute dose (Subutex®/ Suboxone®), un avis addictologique est souhaitable. La primo prescription de méthadone reste réservée aux centres ambulatoires ou hospitaliers spécialisés en addictologie.

Exemple : Un patient consomme 120 mg de codeine par jour, l'équivalent en sulfate de morphine est 20 mg par jour soit par exemple Skenan® 10 mg x 2/jour

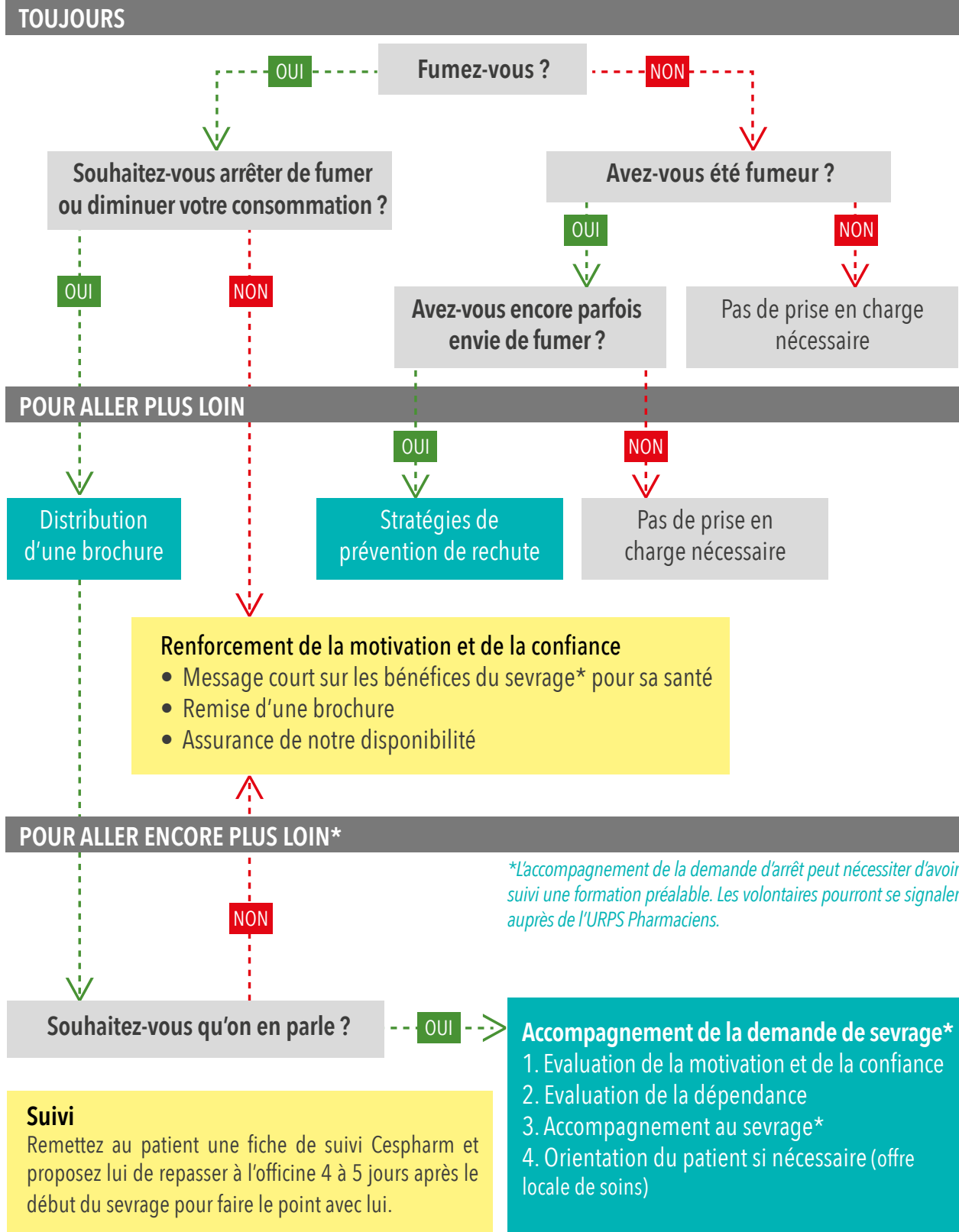


# Sevrage\* tabagique en officine

p1/3

L'URPS Pharmaciens de La Réunion, avec l'appui du Réseau Régional d'Addictologie a travaillé sur cet outil afin d'élargir les opportunités d'accès au sevrage tabagique en officine.

## Arbre décisionnel de l'accompagnement vers le sevrage\* tabagique en officine

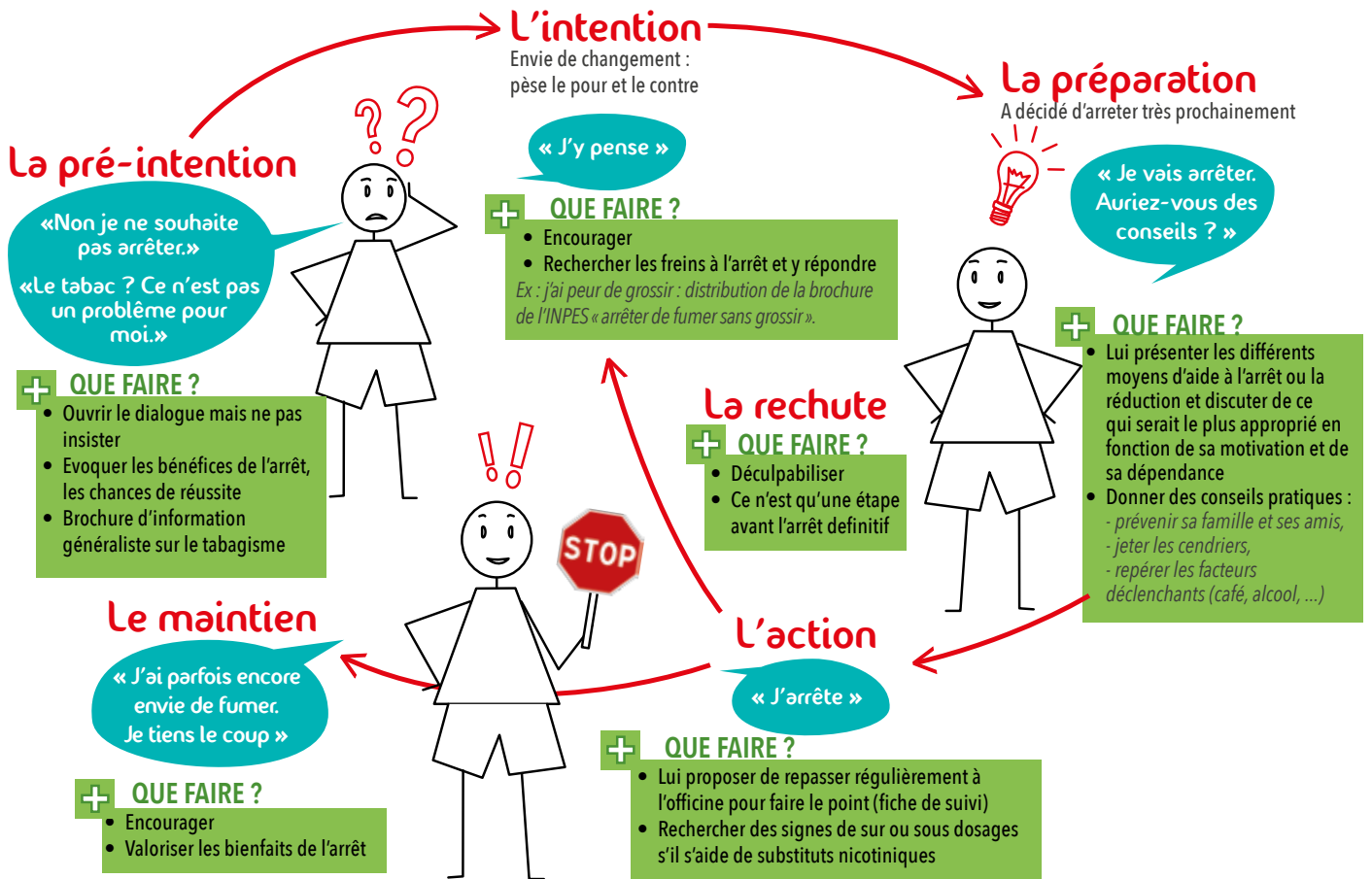


\*total ou partiel

L'URPS Pharmaciens de La Réunion, avec l'appui du Réseau Régional d'Addictologie a travaillé sur cet outil afin d'élargir les opportunités d'accès au sevrage tabagique en officine.

# Sevrage\* tabagique en officine p2/3

## Le cycle de Prochaska : quelle attitude en fonction de la motivation du patient ?



## Echelles analogiques de la motivation et de la confiance

Placez-vous sur une échelle de 1 à 10

- 0 signifie : « Ce n'est pas du tout important »
- 10 signifie : « C'est extrêmement important »

1 - A quel point est-il important pour vous d'arrêter de fumer ou de diminuer ?

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

2 - Quelle confiance avez-vous dans votre capacité à atteindre votre objectif ?

- ⚠ Il est conseillé d'orienter le patient vers l'offre locale de soins dans les cas suivants :**
- échec de la prise en charge en officine,
  - poly-addictions,
  - nécessité d'un suivi psychothérapeutique spécifique,
  - comorbidités psychiatriques (dont moral < 4/10).
  - grossesse

Pour orienter votre patient, retrouvez les coordonnées sur la fiche « offre de soins en addictologie à La Réunion ».

## Echelle de moral

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

0 = n'a pas du tout le moral      10 = a vraiment le moral

Sources : HAS : Arrêt de la consommation de tabac : du dépistage individuel au maintien de l'abstinence en premier recours. RESPADD : Guide de l'addictologie en pharmacie d'officine.

## Sevrage\* tabagique en officine

p3/3

L'URPS Pharmaciens de La Réunion, avec l'appui du Réseau Régional d'Addictologie a travaillé sur cet outil afin d'élargir les opportunités d'accès au sevrage tabagique en officine.

Score Fagerstrom  $\leq 2$

Formes orales au choix

Score Fagerstrom entre 3 et 5 ou  
consommation de cigarettes  $< 20/\text{jour}$

1 patch 14 mg + formes  
orales au choix

Manque

Score Fagerstrom  $> 5$  ou  
consommation de cigarettes  $> 20/\text{jour}$

1 patch 21 mg + formes  
orales au choix

Manque

1 patch 21 mg + 1 patch  
14 mg + formes orales  
au choix

Manque

2 patch 21 mg + formes  
orales au choix

Manque

2 patch 21 mg + 1 patch  
14 mg + formes orales  
au choix

Manque

3 patch 21 mg +  
formes orales au choix

Manque

**ORIENTATION**

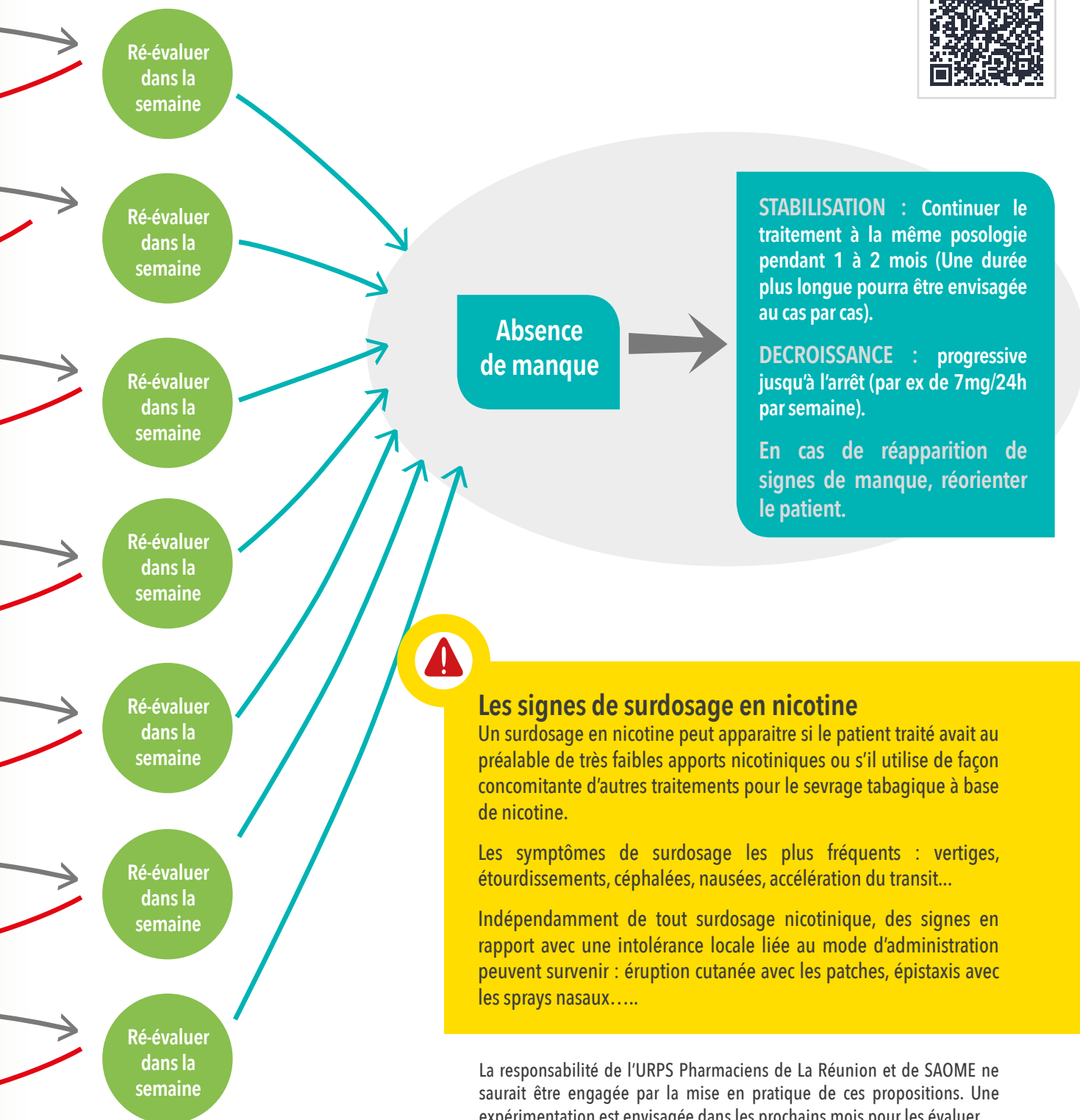
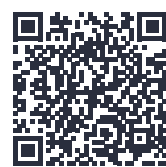
Manque



En cas d'addiction au tabac, l'écoute, le soutien psychologique et le renforcement de la motivation sont toujours nécessaires. L'orientation vers des professionnels formés aux techniques des thérapies cognitivo-comportementales peut également être proposée ; leur efficacité ayant été validée scientifiquement.

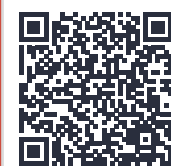
Des alternatives telles que l'homéopathie, la phytothérapie, l'hypnose ou l'acupuncture peuvent être proposées au cas par cas, bien que non validées.

# Le sevrage\* tabagique en pratique



La responsabilité de l'URPS Pharmaciens de La Réunion et de SAOME ne saurait être engagée par la mise en pratique de ces propositions. Une expérimentation est envisagée dans les prochains mois pour les évaluer.

*\*total ou partiel*



## Thématiques transverses

### Recommandations HAS

- Novembre 2014 : Outil d'aide au repérage précoce et intervention brève : alcool, cannabis, tabac chez l'adulte  
[www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_1795221/fr/outil-daide-au-reperage-precoce-et-intervention-breve-alcool-cannabis-tabac-chez-ladulte](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1795221/fr/outil-daide-au-reperage-precoce-et-intervention-breve-alcool-cannabis-tabac-chez-ladulte)
- Mai 2007 : abus, dépendances et polyconsommations : stratégies de soins  
[www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_615021/fr/abus-dependances-et-polyconsommations-strategies-de-soins](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_615021/fr/abus-dependances-et-polyconsommations-strategies-de-soins)

### Documents Société Française d'Alcoologie

- RPC 2013 : Dépistage et gestion du mésusage de substances psychoactives susceptibles de générer des troubles du comportement en milieu professionnel  
[www.sfalcoologie.asso.fr/page.php?choix=A10](http://www.sfalcoologie.asso.fr/page.php?choix=A10)

## Alcool

### Documents Société Française d'Alcoologie

- Recommandations de bonne pratique 2014 – Mésusage de l'alcool : dépistage, diagnostic et traitement
- Recommandations 2013 : Personnes âgées et consommation d'alcool  
[www.sfalcoologie.asso.fr/page.php?choix=A10](http://www.sfalcoologie.asso.fr/page.php?choix=A10)

### Recommandations HAS

- Mars 2001 : Modalités de l'accompagnement du sujet alcoolodépendant après un sevrage  
[www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_271905/fr/modalites-de-laccompagnement-du-sujet-alcoolodependant-apres-un-sevrage](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_271905/fr/modalites-de-laccompagnement-du-sujet-alcoolodependant-apres-un-sevrage)
- Avril 1999 : Objectifs, indications et modalités du sevrage du patient alcoolodépendant  
[www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_272073/fr/objectifs-indications-et-modalites-du-sevrage-du-patient-alcoolodependant](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_272073/fr/objectifs-indications-et-modalites-du-sevrage-du-patient-alcoolodependant)

### Avis HAS

- Mai 2014 : RTU Baclofène / Lioresal  
[www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_1741400/fr/decision-n-20140075/dc-du-2-avril-2014-du-college-de-la-haute-autorite-de-sante-adoptant-la-recommandation-relative-a-la-prise-en-charge-a-titre-derogatoire-du-baclofene-lioresal-10-mg-et-baclofene-zentiva-10-mg-dans-le-cadre-dune-recommandation-temporaire-dutilisation](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1741400/fr/decision-n-20140075/dc-du-2-avril-2014-du-college-de-la-haute-autorite-de-sante-adoptant-la-recommandation-relative-a-la-prise-en-charge-a-titre-derogatoire-du-baclofene-lioresal-10-mg-et-baclofene-zentiva-10-mg-dans-le-cadre-dune-recommandation-temporaire-dutilisation)
- Décembre 2013 : Selincro / Nalméfène  
[www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_1716023/fr/selincro-nalmefene-antagoniste-opioide](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1716023/fr/selincro-nalmefene-antagoniste-opioide)
- Avril 2015 : Revia  
[www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_2030380/fr/revia](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2030380/fr/revia)



## Tabac

---

### Recommandations HAS

- Octobre 2014 : Arrêt de la consommation de tabac : du dépistage individuel au maintien de l'abstinence en premier recours  
[www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_1718021/fr/arret-de-la-consommation-de-tabac-du-depistage-individuel-au-maintien-de-labstinence-en-premier-recours](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1718021/fr/arret-de-la-consommation-de-tabac-du-depistage-individuel-au-maintien-de-labstinence-en-premier-recours)
- Novembre 2004 : grossesse et tabac  
[www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_272381/fr/grossesse-et-tabac](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_272381/fr/grossesse-et-tabac)

## Opiacés

---

### Recommandations HAS

- Juin 2004 : réduire les mauvaises utilisations des médicaments de substitution des opiacés  
[www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_272329/fr/reduire-les-mauvaises-utilisations-des-medicaments-de-substitution-des-opiacés](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_272329/fr/reduire-les-mauvaises-utilisations-des-medicaments-de-substitution-des-opiacés)
- Juin 2004 : Stratégies thérapeutiques pour les personnes dépendantes des opiacés : place des traitements de substitution  
[www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_272358/fr/strategies-therapeutiques-pour-les-personnes-dependantes-des-opiacés-place-des-traitements-de-substitution](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_272358/fr/strategies-therapeutiques-pour-les-personnes-dependantes-des-opiacés-place-des-traitements-de-substitution)
- Avril 1998 : Modalités de sevrage chez les toxicomanes dépendants des opiacés  
[www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_272062/fr/modalites-de-sevrage-chez-les-toxicomanes-dependant-des-opiacés](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_272062/fr/modalites-de-sevrage-chez-les-toxicomanes-dependant-des-opiacés)

### Avis HAS

- Mars 2015 : Suboxone  
[www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_2030404/fr/suboxone](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2030404/fr/suboxone)

## Benzodiazépines

---

### Recommandations HAS

- Juin 2015 : Recommandations de bonne pratique: Arrêt des benzodiazépines et médicaments apparentés : démarche du médecin traitant en ambulatoire  
[www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_601509/fr/modalites-d-arret-des-benzodiazepines-et-medicaments-apparentes-chez-le-patient-age](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_601509/fr/modalites-d-arret-des-benzodiazepines-et-medicaments-apparentes-chez-le-patient-age)
- Octobre 2007 : Modalités d'arrêt des benzodiazépines et médicaments apparentés chez le patient âgé  
[www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_601509/modalites-d-arret-des-benzodiazepines-et-medicaments-apparentes-chez-le-patient-age](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_601509/modalites-d-arret-des-benzodiazepines-et-medicaments-apparentes-chez-le-patient-age)



## Cocaïne

---

### Recommandations HAS

- Février 2010 : Prise en charge des consommateurs de cocaïne  
[www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_951095/prise-en-charge-des-consommateurs-de-cocaine](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_951095/prise-en-charge-des-consommateurs-de-cocaine)

## Autres

---

### Recommandations HAS

- Juin 2010 : Anorexie mentale : prise en charge  
[www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_985715/anorexie-mentale-prise-en-charge](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_985715/anorexie-mentale-prise-en-charge)

## Plan Personnalisé de Santé pour un patient en demande de soins addictologiques

Le réseau régional d'addictologie a développé un espace sécurisé de création, consultation et/ou suivi de PPS : PPS-SAOME.

Lors de son adhésion en ligne au réseau, le médecin se verra communiquer des codes personnels par mail lui permettant l'accès à la solution PPS-SAOME. Il pourra alors créer des PPS, consulter et/ou suivre ceux des patients pour lesquels il aura accepté d'être le référent.

**Selon le référentiel HAS\*, «le PPS est un plan d'action concernant les personnes en situation de fragilité et/ou atteintes d'une ou plusieurs maladie(s) chronique(s), et nécessitant un travail formalisé entre acteurs de proximité.**

**Il s'agit de favoriser la prise en charge en équipe pluriprofessionnelle dans un cadre de coopération non hiérarchique. Ce plan d'action fait suite à une évaluation globale de la situation médicale, psychologique et sociale de la personne afin d'identifier les situations à problèmes. Il débouche sur un suivi et une réévaluation.»**

### Objectifs du PPS

- Optimiser la qualité des soins (pathologies longues, complexes, nécessitant plusieurs professionnels) en évitant la rupture (renforcer l'ADHESION du PATIENT), faire face aux épisodes aigus, retarder l'évolution défavorable.
- Améliorer l'efficacité économique de l'accompagnement.



\* Haute Autorité de Santé

# Les communiqués du RRA

## Pourquoi et comment s'inscrire ?

**L**es communiqués du Réseau Régional d'Addictologie sont des e-lettres rédigées par un ou plusieurs médecins et validés par le Conseil Scientifique de SAOME, dans le but d'apporter des éclaircissements sur un thème spécifique ou une actualité.

Ces newsletters peuvent concerner un traitement, une tendance observée, une pratique, un comportement...

Conçus pour être objectifs, éclairants et lus rapidement (une page), les communiqués énumèrent les principales positions relevées dans la littérature scientifique à propos d'un thème. Ils permettent aux professionnels désirant plus d'informations d'approfondir le sujet en se référant aux sources bibliographiques mentionnées.

Le rythme de diffusion est en moyenne mensuel, à moins d'une actualité justifiant une e-lettre exceptionnelle.

### Pour vous abonner

il vous suffit d'envoyer un email au réseau : [contact@saome.fr](mailto:contact@saome.fr)

#### en indiquant :

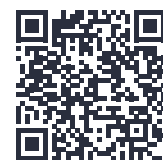
- en objet : « Inscription communiqués RRA »
- si possible dans le corps du mail, vos nom, prénom, profession, spécialité éventuelle et ville d'activité.

Ou appeler le : **0692 956 957**

N'hésitez pas à mentionner des sujets que vous souhaiteriez voir abordés.



**Inscription  
mail via ce QR code**



Nom	Adresse Internet	Contenu du site	Contenu adapté au public	Contenu dédié aux professionnels	Publications et données consultables	Rubrique formations et colloques
A.N.P.A.A. (Addictologie)	<a href="http://www.anpaa.asso.fr">www.anpaa.asso.fr</a>	Site de l'A.N.P.A.A. dont le domaine d'action couvre aujourd'hui l'ensemble des addictions. Des informations en ligne sur les produits et actions à mener.	●	●		
ARS OI (Agence de Santé océan Indien)	<a href="http://www.ars.ocean-indien.sante.fr">www.ars.ocean-indien.sante.fr</a>	L'Agence de Santé océan Indien met en oeuvre la politique de santé à La Réunion et à Mayotte, en coordination avec les différents acteurs. Son site Internet rend accessible les études, publications, actualités sur la santé, appels à projets, etc.	●	●	●	●
Drogues Info Service	<a href="http://www.drogues-info-service.fr">www.drogues-info-service.fr</a>	Drogues Info Service est un service national d'information, d'écoute et d'orientation sur les drogues et les dépendances. En ligne, des rubriques pour tout savoir sur les drogues, faire le point sur sa consommation ou celle d'un proche.	●			
Fédération Addiction	<a href="http://www.federationaddiction.fr">www.federationaddiction.fr</a>	Site de la Fédération Addiction qui s'est donné pour but de constituer un réseau au service des professionnels accompagnant les usagers dans une approche médico-psycho-sociale et transdisciplinaire des addictions. En ligne, un recensement de formations, un espace documentaire, des dossiers thématiques (prévention, intervention précoce, RDR, monde du travail, etc.).		●	●	●
Fédération Française d'Addictologie	<a href="http://www.addictologie.org">www.addictologie.org</a>	Site de la Fédération Française d'Addictologie qui réunit la plupart des associations professionnelles intervenant dans les champs des addictions. En ligne, des dossiers thématiques, une liste de formations, un espace documentaire...		●	●	●
FNORS (Fédération nationale des observatoires de santé)	<a href="http://www.fnors.org">www.fnors.org</a>	Ce site présente les missions de santé publique, les activités et les publications des observatoires régionaux et de leur fédération. Il propose des études à télécharger, des indicateurs...		●	●	
FRAR (Fédération Régionale d'Addictologie de la Réunion)	<a href="http://www.frar.asso.fr">www.frar.asso.fr</a>	Le site de la FRAR a pour objectif de proposer une information libre, indépendante et objective sur les addictions à La Réunion. Site destiné à ceux qui cherchent de l'aide, aux associations, aux professionnels concernés par la problématique. Le site donne accès à de la documentation, permet des autotests...	●	●	●	
HAS (Haute Autorité de Santé)	<a href="http://www.has-sante.fr">www.has-sante.fr</a>	La HAS est une autorité publique indépendante qui contribue à la régulation du système de santé. Son site Internet donne accès à des recommandations évaluations, accréditations et certifications, publications, guides et méthodes, etc.		●	●	
INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé)	<a href="http://www.inpes.sante.fr">www.inpes.sante.fr</a>	L'INPES est un établissement public particulièrement chargé de mettre en oeuvre les politiques de prévention et d'éducation pour la santé dans le cadre plus général des orientations de la politique de santé publique fixées par le gouvernement. Son site Internet propose un espace thématique, donne accès à des enquêtes et des publications.	●	●	●	●
Intervenir addictions	<a href="http://www.intervenir-addictions.fr">www.intervenir-addictions.fr</a>	Ce site partenarial vise à aider les professionnels de santé de premier recours à aborder la question des addictions avec leurs patients, repérer d'éventuels usages problématiques de substances, intervenir et orienter. On y trouve des outils pour repérer et parler au patient, des courts métrages de situations en cabinet, etc.		●	●	
IREPS Réunion	<a href="http://www.irepsreunion.org">www.irepsreunion.org</a>	Le site de l'Ireps Réunion donne accès à l'actualité du réseau, des conseils méthodologiques, de la documentation, publications, catalogue de formations...		●	●	●
L'observatoire Régional de la Santé (ORS) de la Réunion	<a href="http://www.ors-reunion.org">www.ors-reunion.org</a>	L'Observatoire Régional de la Santé (ORS) de la Réunion a pour mission de produire et de mettre à disposition des indicateurs sur l'état de santé de la population réunionnaise et ses déterminants. Beaucoup d'informations en ligne comme des publications, études, tableaux de bords, etc.	●	●	●	

Nom	Adresse Internet	Contenu du site	Contenu adapté au public	Contenu dédié aux professionnels	Publications et données consultables	Rubrique formations et colloques
MILDECA	<a href="http://www.drogues.gouv.fr">www.drogues.gouv.fr</a>	Site d'information de la MILDECA (Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives), avec des espaces grand public et professionnels. Toutes les substances psychoactives y sont abordées.	●	●	●	●
Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes	<a href="http://www.ofdt.fr">www.ofdt.fr</a>	Le site web de l'OFDT met à la disposition du grand public l'intégralité des études et recherches conduites par l'organisme et héberge plusieurs bases de données comme ILIAD.	●	●	●	
PEIDD (Plateforme d'Echanges et d'Information Drogues et Dépendances)	<a href="http://www.peidd.fr">www.peidd.fr</a>	Cette plateforme rassemble et met à disposition des ressources fiables et disponibles grâce à une veille active : politiques publiques, données épidémiologiques, publications, outils, programmes de formations.	●	●	●	
Psychoactif	<a href="http://www.psychoactif.org">www.psychoactif.org</a>	Forum d'entre-aide, d'information, de partage d'expériences, pour les usagers de drogues et leur entourage. En ligne, un annuaire RDR, des quizz...		●	●	●
RESPADD (Réseau des Etablissements de Santé pour la Prévention des Addictions)	<a href="http://www.respadd.org">www.respadd.org</a>	Le RESPADD est à l'origine de la Charte Hôpital sans Tabac et des Recommandations Prévention des addictions. Sont accessibles en ligne, les lettres mensuelles du RESPADD pour s'informer sur l'actualité scientifique et les politiques internationale des addictions. Egalement un catalogue de formations.	●	●	●	
Santé mentale (revue)	<a href="http://www.santementale.fr">www.santementale.fr</a>	Site de la revue Santé mentale : mensuel d'information et de formation destiné à tous ceux qui se sentent concernés par la maladie mentale et plus spécifiquement aux soignants en psychiatrie. En ligne des dossiers thématiques et des exclusivités comme des thèses et mémoires, ou le journal de bord d'un infirmier en psychiatrie.		●	●	●
SFA (Société Française d'Alcoologie)	<a href="http://www.sfalcoologie.asso.fr">www.sfalcoologie.asso.fr</a>	Site de la SFA, association qui contribue au développement multidisciplinaire de l'alcoologie. Autour de l'usage et du mésusage de l'alcool, ses travaux s'intéressent à la prévention, la thérapeutique, l'évaluation et, au-delà de l'alcoologie clinique, l'étude de tout ce qui concerne l'alcool éthylique et autres addictions. Donne accès en ligne à des documents de référence.		●	●	●
SFT (Société Francophone de Tabacologie)	<a href="http://www.societe-franco-phone-de-tabacologie.org">www.societe-franco-phone-de-tabacologie.org</a>	La Société Francophone de Tabacologie : - organise des réunions scientifiques ; - suscite et organise des travaux de recherche multicentriques parmi ses membres ; - participe à l'enseignement de la tabacologie. Son site Internet donne accès au catalogue des formations et à l'annuaire de ses membres notamment.		●	●	●
Swaps (revue)	<a href="http://www.pistes.fr/swaps">www.pistes.fr/swaps</a>	La revue Swaps a été créée par l'association PISTES (Promotion de l'Information Scientifique, Thérapeutique, Epidémiologique sur le Sida). Elle propose à tous les professionnels engagés dans la réduction des risques un journal centré sur la Santé, la Réduction des Risques et les Usages de drogues.		●	●	
Alcool info service	<a href="http://www.alcool-info-service.fr">www.alcool-info-service.fr</a>	Site d'information sur les consommations d'alcool, avec chat, forum, espace dédié aux jeunes, etc.	●			
Joueurs info service	<a href="http://www.joueurs-info-service.fr">www.joueurs-info-service.fr</a>	Site d'information sur le jeu avec chat, forum, espace dédié aux joueurs, leur entourage, des témoignages, etc.	●			

## Secteur Ouest

### CSAPA Ouest - A.N.P.A.A. 974

*(Spécialisé alcool, tabac et addictions sans substance)*

Consultations Jeunes Consommateurs  
31, Chaussée Royale, 97460 SAINT-PAUL  
Téléphone : 02 62 55 14 08



### CSAPA Ouest - A.N.P.A.A. 974

*(Antenne spécialisée alcool, tabac et addictions sans substance)*

Consultations Jeunes Consommateurs  
6, Rue de Bruxelles, 97420 LE PORT  
Téléphone : 02 62 45 99 60



### CSAPA Ouest - A.N.P.A.A. 974 (permanence)

Mairie annexe de Piton Saint-Leu  
10 rue Adrien Lagourgue, 97436 SAINT-LEU  
Téléphone : 0262 34 31 01



### CSAPA Ouest spécialisé\* & CAARUD - Kaz'Oté

*\*Drogues illicites, médicaments détournés, MSO et addictions sans substance*

Consultations Jeunes Consommateurs  
7, Chemin Pavé Grande Fontaine, 97460 SAINT-PAUL  
Téléphone : 02 62 45 26 55 / 06 92 23 04 99



### ELSA - Centre Hospitalier Gabriel Martin

42, Rue Chaussée Royale, 97460 SAINT-PAUL  
Téléphone : 02 62 45 31 68



### Institut Robert Debré (clinique privée)

18, Impasse des Oliviers, 97435 SAINT-GILLES  
Téléphone : 02 62 59 37 37



### Point Info Santé Ouest (Conseil Général)

60, Rue Claude de Sigoyer, 97460 SAINT-PAUL  
Téléphone : 02 62 55 47 43



### Maison des Adolescents

Centre Hospitalier Gabriel Martin  
149, rue Marius et Ary Leblond, 97 460 SAINT-PAUL  
Téléphone : 02 62 45 87 43 / 06 92 33 77 37



## Secteur Nord

### CSAPA Nord - A.N.P.A.A. 974 (Généraliste)

Consultations Jeunes Consommateurs  
45 Rue Leconte Delisle, Bat. C - Résidence Le Florentin,  
97490 SAINTE-CLOTILDE  
Téléphone : 02 62 30 11 31



### Service d'addictologie & ELSA

Centre Hospitalier Universitaire  
Route de Bellepierre, 97405 SAINT-DENIS CEDEX  
Téléphone : 02 62 90 56 01



### Maison des Adolescents Kaz'Ados

EPSMR, CHU  
10 rue champ fleuri 97400 SAINT DENIS  
Téléphone : 02 62 20 65 40



### CSAPA Ouest - Kaz'Oté

*(spécialisé drogues illicites, médicaments détournés, MSO et addictions sans substance)*

Permanence Consultations Jeunes Consommateurs  
CMPP Henri Wallon  
21 Ruelle Magnan, 97490 SAINTE-CLOTILDE  
Téléphone : 02 62 45 26 55



### Point Info Santé Nord (Conseil Général)

146 rue Sainte Marie, 97400 SAINT-DENIS  
Téléphone : 02 62 41 43 97



## Secteur Sud

### CSAPA Sud - A.N.P.A.A. 974 (Généraliste)

Consultations Jeunes Consommateurs  
71, Rue Luc Lorion, 97410 SAINT-PIERRE  
Téléphone : 0262 35 23 74



### CSAPA - A.N.P.A.A. 974 (antenne généraliste)

2, Rue de la crèche, DPEF, 97480 SAINT-JOSEPH  
Téléphone : 0262 56 00 02 (jeudi matin)



### Service d'Addictologie & ELSA

Centre Hospitalier Universitaire  
Avenue principale 97450 SAINT-LOUIS  
Téléphone : 0262 35 97 15



### CAPAS- Centre Hospitalier Universitaire

Centre d'Accueil Pour Adolescents en Souffrance  
6 Allée des Rameaux, 97410 SAINT PIERRE  
Téléphone : 0262 35 02 16



### Point Info Santé Sud (Conseil Général)

44 Bis, Rue Archambaud, 97448 SAINT-PIERRE CEDEX  
Téléphone : 0262 96 91 44



Prise en charge  
hospitalière



Prise en charge  
adolescent



Sos zamal

CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie  
CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction de risques pour Usagers de drogues

ELSA : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

EPSMR : Etablissement Public de Santé Mentale de La Réunion

## Secteur Est

### CSAPA Est - A.N.P.A.A. 974 (Généraliste)

Consultations Jeunes Consommateurs  
404, Avenue Ile de France, 97440 SAINT-ANDRÉ  
Téléphone : 0262 50 39 09



### Unité d'Addictologie & ELSA

Groupe Hospitalier Est Réunion  
Pole Sanitaire de l'Est, Bras Fusil  
30 route nationale 3, BP 186, 97470 SAINT-BENOIT  
Téléphone : 0262 98 81 20 / 0262 98 80 00



### Point Info Santé Est (Conseil Général)

402, Rue de la gare, 97440 SAINT-ANDRÉ  
Téléphone : 0262 58 56 44



# Associations d'entraide

**Alcooliques Anonymes A.A. 974 (Saint-Denis)**

Tél : 02 62 41 16 14

**Les Maillons de l'Espoir (Saint-Denis)**

Tel : 06 93 92 19 27

**Association Renaitre Sans Alcool - RESA (Sainte-Marie)**

Tél : 02 62 97 23 75

**Vie libre (Saint-Louis et Saint-Joseph)**

Tel : 02 62 39 41 61 / 02 62 37 59 43

**Ancre : Les affranchis de l'Alcool (Le Tampon)**

Tél : 02 62 59 19 93

Gsm : 06 92 24 17 39

## Numéros vert. Gratuits depuis un poste fixe

<b>Drogues Info Service</b>	<b>0 800 23 13 13</b> : 8h à 22h heure métropolitaine, 7j/7
<b>Fil Santé Jeune</b>	<b>0 800 235 236</b> : 9h-23h heure métropole
<b>Sida info service anonyme</b>	<b>0 800 840 800</b> : 8h à 23h gratuit depuis fixe et GSM, heure métropole
<b>Ecoute dopage</b>	<b>0 800 15 2000</b> : 9h-12h30 et 13h30-17h30 heure métropole du lundi au vendredi

# Urgences

<b>Samu</b>	15
<b>Pompiers</b>	18
<b>Police</b>	17
<b>Urgences sociales (logement, violence)</b>	115
<b>Enfance maltraitée</b>	119

## Prix d'un appel local

<b>Ecoute Cannabis</b>	<b>0 980 980 940</b> : 8h-20h, heure métropole
<b>Ecoute Alcool</b>	<b>0 980 980 930</b> : 8h-2h, heure métropole
<b>Tabac Info Service</b>	<b>39 89</b> : 15 cts/min, 8h-20h heure métró. 1 <sup>er</sup> appel à la charge de l'appelant puis rappel par un tabacologue pour suivi personnalisé.
<b>Test Rapide Orientation Diagnostique (VIH)</b>	<b>0262 20 28 56</b> : 8h-17h heure Réunion, lundi au vendredi
<b>SOS joueurs</b>	<b>09 69 39 55 12</b> : 9h-20h, lundi au vendredi, heure métropole
<b>Troubles du comportement alimentaire (Anorexie, Boulimie, Info Ecoute)</b>	<b>0 810 037 037</b> : 16h-18h heure métropole lundi-vendredi sauf jours fériés. Lundi : des psychologues spécialisés Mardi : des associations TCA Jeudi : des médecins spécialisés Vendredi : ensemble des écoutants en alternance

**A votre écoute !**

**CSAPA Nord - A.N.P.A.A. 974 (généraliste)**  
0262 30 11 31

**Service d'addictologie & ELSA**  
CHU  
0262 90 56 01

**Maison des Adolescents Kaz'Ados**  
0262 20 65 40

**CSAPA Nord - Kaz'Oté ! (spécialisé)**  
Permanence CJC  
02 62 45 26 55

**Point Info Santé Nord**  
02 62 41 43 97

**CSAPA Est - A.N.P.A.A. 974 (généraliste)**  
0262 50 39 09

**Point Info Santé Est**  
0262 58 56 44

**GHER**  
0262 98 81 20

**Unité d'Addictologie & ELSA**  
GHER  
0262 98 81 20

**CSAPA Ouest - A.N.P.A.A. 974 (antenne spécialisée alcool, tabac et addictions sans substance)**  
0262 45 99 60

**CSAPA Ouest - A.N.P.A.A. 974 (spécialisé alcool, tabac et addictions sans substance)**  
0262 53 14 08

**CSAPA Ouest spécialisé\* & CAARUD - Kaz Oté ! (drogues illicites, médicaments détournés, MSO et addictions sans substances)**  
0262 45 26 55 / 0692 23 04 99

**ELSA**  
Centre Hospitalier Gabriel Martin  
0262 45 31 68

**Point Info Santé Ouest**  
0262 55 47 43

**Institut Robert Debré**  
0262 59 37 37

**Maison des Adolescents**  
0262 45 87 43 / 0692 33 77 37

**CSAPA Ouest - A.N.P.A.A. 974 (permanence spécialisée alcool, tabac et addictions sans substance)**  
0262 34 31 01

**Service d'Addictologie & ELSA**  
CHU  
0262 35 97 15

**CSAPA Sud - A.N.P.A.A. 974 (généraliste)**  
0262 35 23 74

**CAPAS**  
CHU  
0262 35 02 16

**Point Info Santé Sud**  
0262 96 91 44

**CSAPA Sud A.N.P.A.A. 974 (antenne généraliste)**  
0262 56 00 02

